

# VERDI

PLAN LOCAL D'URBANISME

## PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION (VOLET ENVIRONNEMENTAL)





# SOMMAIRE



<b>PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION (VOLET ENVIRONNEMENTAL)</b>	<b>1</b>
<b>1 Etat Initial de l'environnement</b>	<b>3</b>
1.1 Caractéristique physiques du territoire	4
1.2 L'environnement naturel	14
1.3 L'environnement agricole	32
1.4 La commune face aux risques	36
1.5 Les risques technologiques	44
1.6 Profil environnemental	49





1

## ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT



# 1.1 CARACTERISTIQUE PHYSIQUES DU TERRITOIRE

## 1.1.1 TOPOGRAPHIE

La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est constituée d'un relief assez contrasté par des vallées, des coteaux et un plateau.

La commune est positionnée à la confluence de l'Yvette avec le Rhodon au nord et le Ruisseau de Montabé.

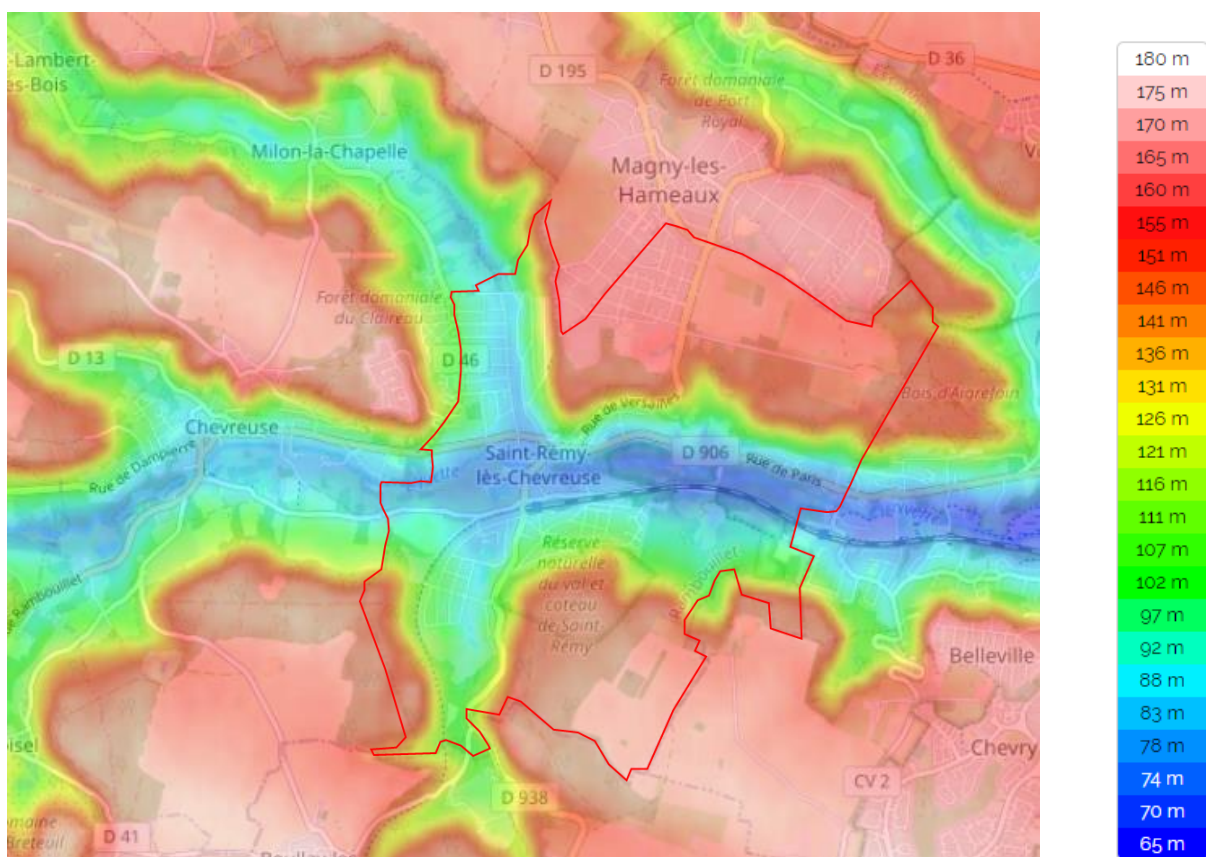
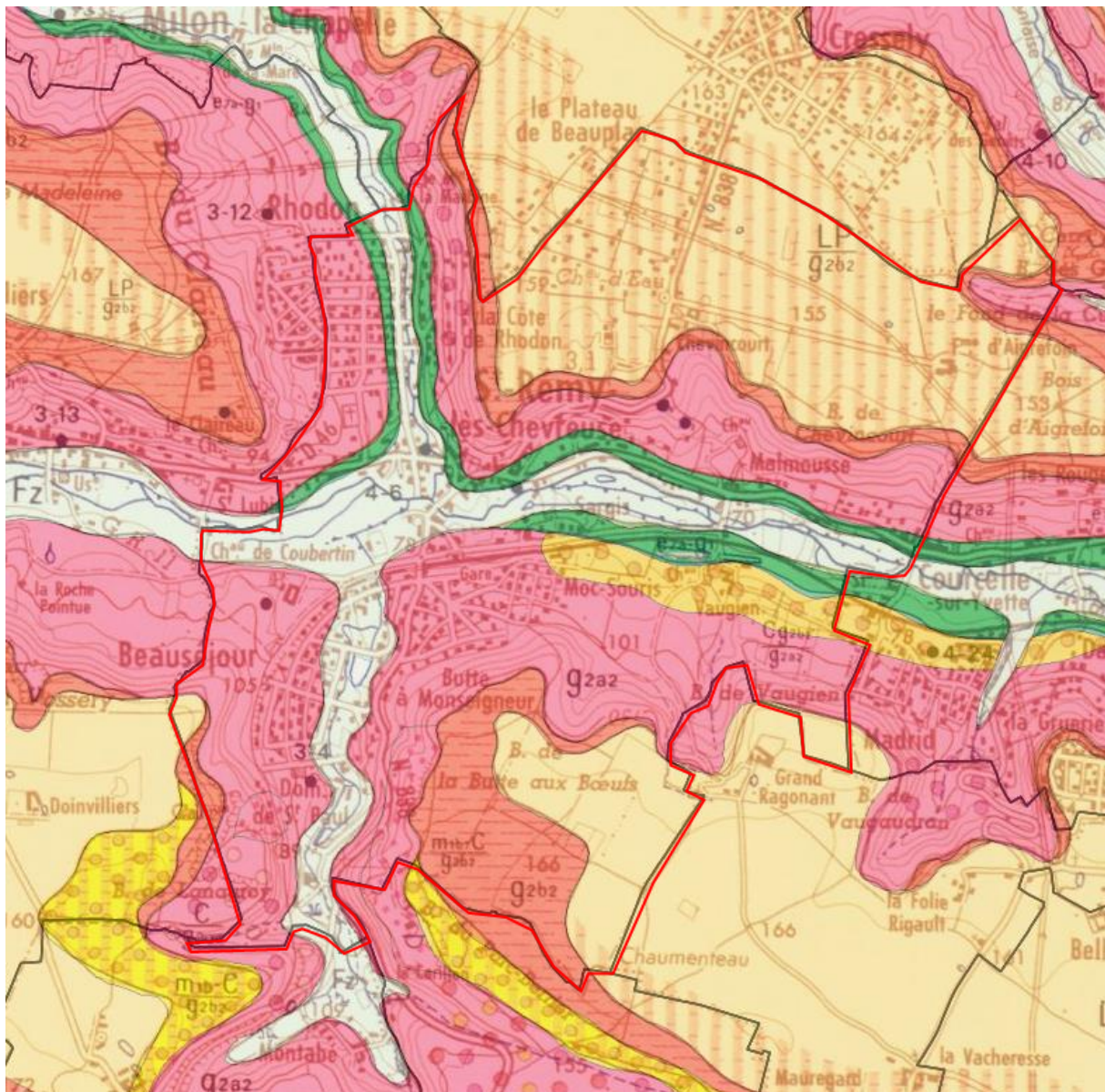


Figure 1 : Topographie sur Saint-Rémy-lès-Chevreuse ; Source : TopographicMap

Les altitudes varient de 77 m NGF en fond de vallée pour atteindre environ 150 m NGF sur les points les plus hauts de la commune.

## 1.1.2 GEOLOGIE

D'après la carte géologique, sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, les différentes couches géologiques suivantes sont présentes. Du point le plus haut vers les points les plus bas, du Limon des Plateaux sur les zones de plus forte altitude, de l'argile à meulière et/ou Meulière de Montmorency, du Grès de Fontainebleau en place ou remaniés entre le plateau et le fond de vallée et enfin en fond de vallée, du calcaire de Sannois et Argile verte et des Alluvions récentes : limons, argiles, sables.





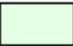









	CF Colluvions de versant et de fond de vallon		PL Formation détritique des plateaux : Sables de Lozère, Sables de Sologne (Méréville)
	Fz Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement		g1AR Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
	g1GF Grès de Fontainebleau en place ou remaniés (grésification quaternaire de sables stampiens dunaires)		LP Limon des plateaux
	g1SF Sables de Fontainebleau, accessoirement grès en place ou peu remanié (versant)		g1SA Calcaire de Sannois et Argile verte
	p- Argile à meulière et/ou Meulière de Montmorency (altération, IVMM silicifications plio-quaternaires du Calcaire d'Etampes)		CPL Sables de Lozère colluvionnés
	g1MH Marnes à huîtres et Argile à Corbules		Hydro Réseau hydrographique, étangs, lacs, gravières inondées

Figure 2 : Carte géologique ; Source : InfoTerre



### 1.1.3 L'AIR

En France, la surveillance de la qualité de l'air est confiée à des associations indépendantes, les AASQA (associations agréées de surveillance de la qualité de l'air). Ces associations, à dimension régionale, composent le dispositif de référence au niveau national. En Île-de-France, Airparif est en charge cette surveillance et de cette information.

Airparif met à disposition des bilans annuels de pollution au NO<sub>2</sub>, PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub> permettant ainsi de connaître la moyenne annuelle de chaque polluant sur un territoire donné. Cela permet de comparer les données aux valeurs réglementaires mais également aux objectifs fixés par la région.

Selon les données, la commune n'est pas exposée à des taux de pollution élevé.

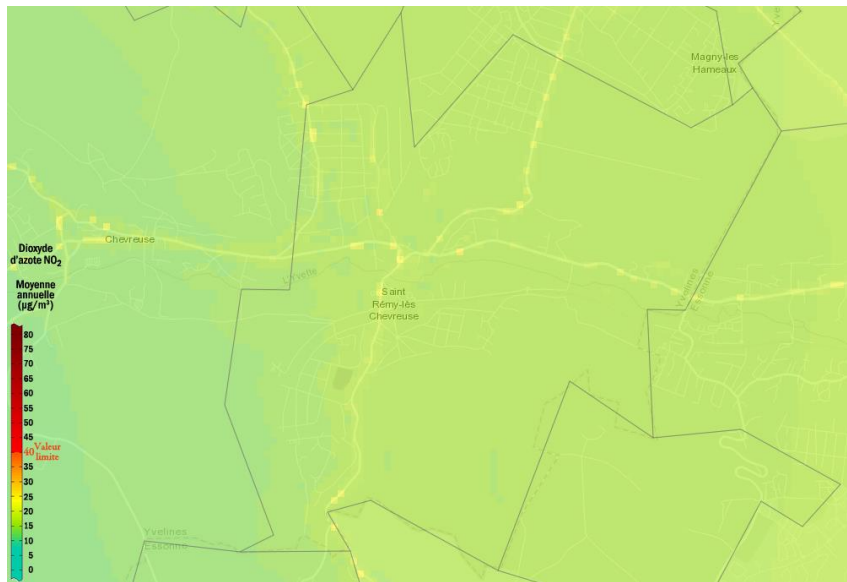


Figure 3 : Bilan 2019 PM<sub>10</sub> ; Source : AirParif

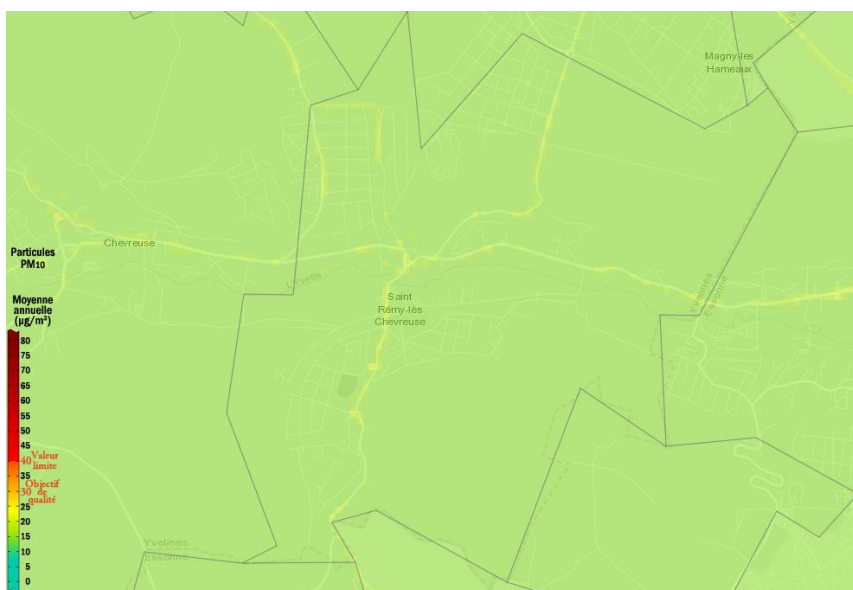


Figure 4 : Bilan 2019 NO<sub>2</sub> ; Source : AirParif

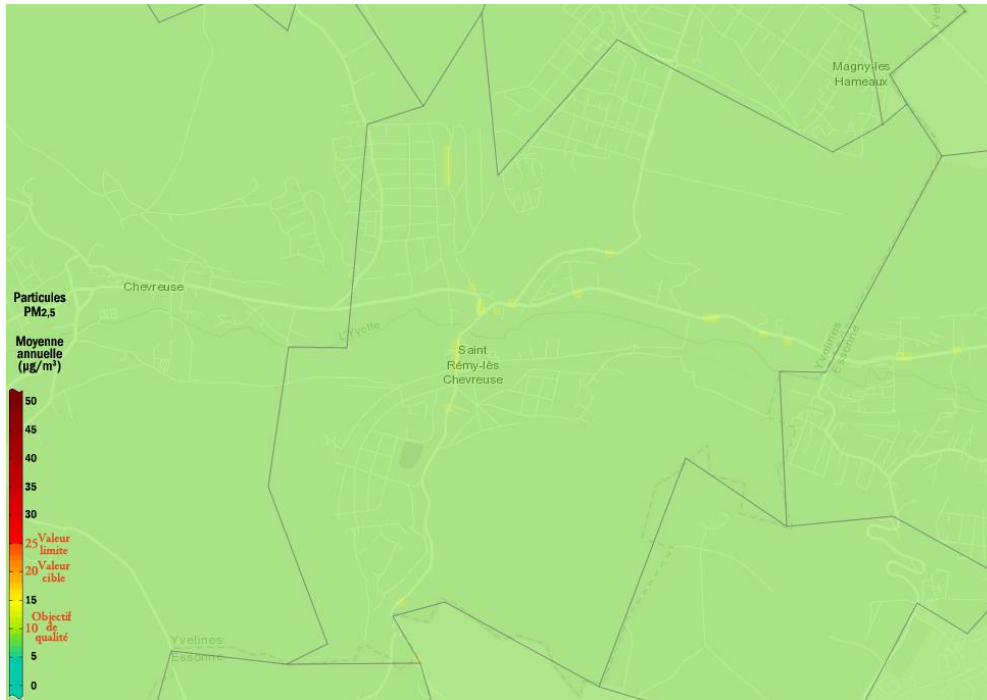


Figure 5 : Bilan 2019 PM2.5 ; Source : AirParif

## 1.1.4 L'EAU

### 1.1.4.1 Le document cadre sur l'eau : le SDAGE Seine Normandie

Les Schéma Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) découlent de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. Ainsi ils précisent pour chaque bassin les orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau.

La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse se trouve dans l'aire d'application du S.D.A.G.E. du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers Normands approuvé par le préfet coordonnateur de bassin le 20 décembre 2015 et rendu effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2016. **Le projet du SDAGE 2022-2027 a été approuvé le 14 octobre 2020.**

La compatibilité du PLU avec le SDAGE sera développée dans la partie justification des choix retenus.

### 1.1.4.2 Schéma d'Aménagement et des Gestion des Eaux

La commune se trouve dans l'aire d'application du SAGE Orge – Yvette.

« Découlant de la politique du SDAGE Seine-Normandie (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) le SAGE Orge-Yvette (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil de planification à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin-versant) fixant des objectifs généraux d'utilisation, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau, afin de répondre à l'enjeu de bon état écologique et chimique des masses d'eau et des milieux aquatiques associés, fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau de l'année 2000 et renforcé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006. » **SAGE Orge – Yvette**

## Carte des cours d'eau du bassin-versant de l'Orge

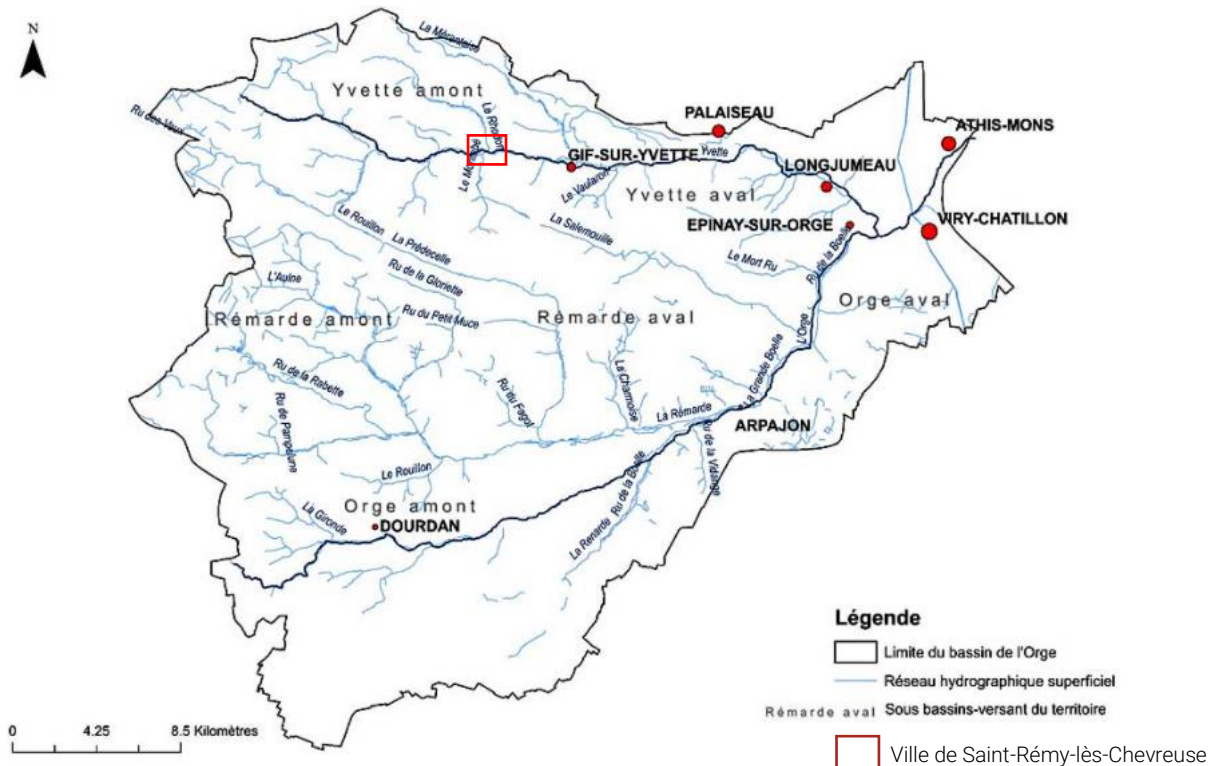


Figure 6 : Zonage du SAGE Orge-Yvette ; Source : SAGE Orge-Yvette

Les enjeux du SAGE portent sur :

- La qualité des eaux
- La fonctionnalité des milieux aquatiques et des zones humides
- Une gestion quantitative
- La sécurisation de l'alimentation en eau potable

La compatibilité du PLU avec le SAGE sera développée dans la partie justification des choix retenus.

La mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est prévue pour 2023.

### 1.1.4.3 Plan de Gestion du Risque Inondation

La mise en œuvre du PGRI est prévue pour 2022-2027.

## 1.1.5 LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Incluse dans le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse s'inscrit dans un relief marqué par la traversée de trois cours d'eau le long des coteaux :

- L'Yvette qui traverse le cœur de la ville d'Ouest en Est
- Le ruisseau de Montabé en provenance du Sud qui se jette dans l'Yvette



- Le Rhodon, au Nord de la commune qui se jette également dans le cours de l'Yvette

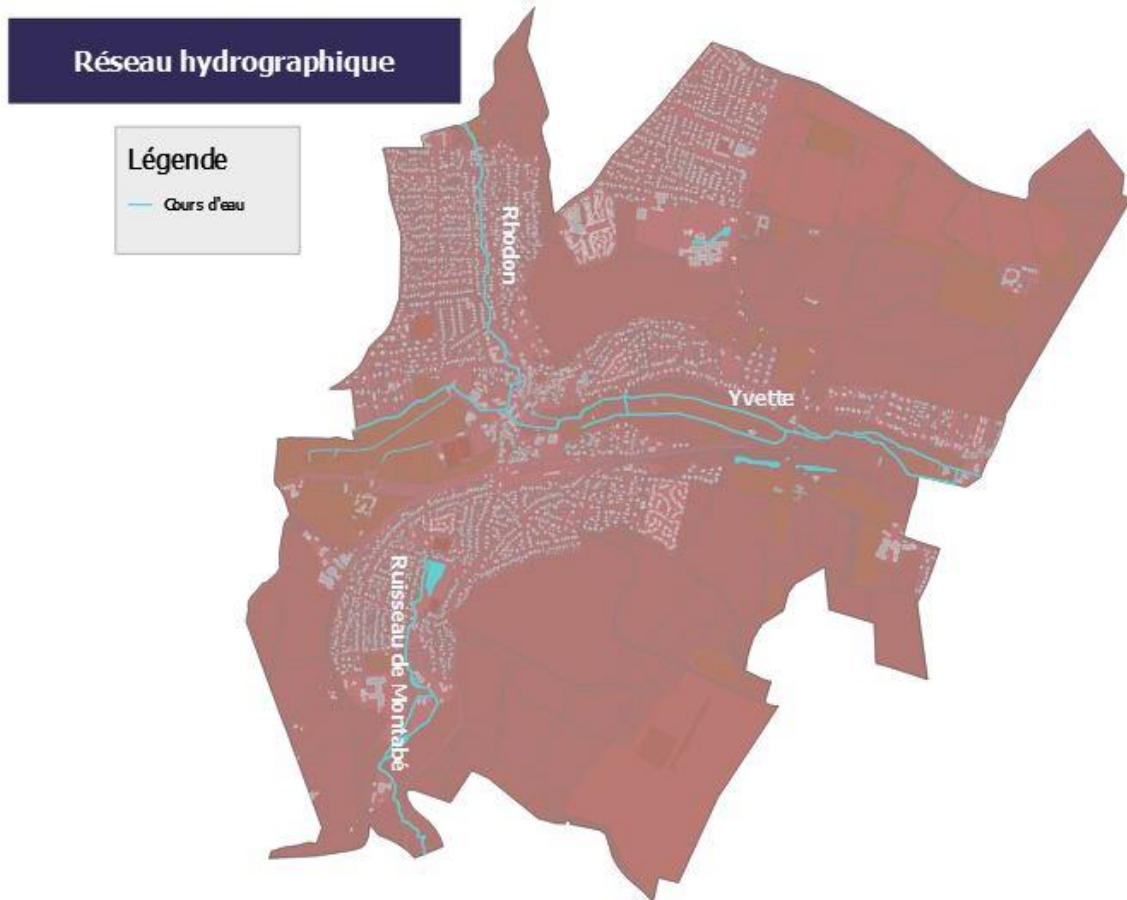


Figure 7 : Réseau hydrographique ; Source :....

Des travaux de revégétalisation des berges de l'Yvette ont récemment eu lieu. Ces travaux sont une volonté de la commune mais également du SIAHVY qui permettent de donner une valeur ajoutée à la trame bleue du territoire et une meilleure gestion des inondations.

### 1.1.6 HYDROGEOLOGIE

Concernant les masses d'eau souterraines, la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est concernée par deux masses d'eaux souterraines.

Masse d'eau	Code	Etat chimique	Paramètres limitant	Etat quantitatif	Données
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	FRHG102	Médiocre	-	Bon	SDAGE Seine-Normandie

Albien-neocomien captif	FRHG218	Bon	-	Bon	SDAGE Seine-Normandie
-------------------------	---------	-----	---	-----	-----------------------

## 1.1.7 ZONE HUMIDE

### 1.1.7.1 Enveloppe d'alerte de la DRIEAT

La DRIEAT met à disposition du public une cartographique des enveloppes d'alerte des zones humides. Cela permet de préserver les zones humides mais également de mieux les intégrer dans les politiques publiques à l'échelle de l'Île-de-France.

Les enveloppes d'alerte sont déclinées en 5 classes :

Classe	Type d'information
Classe 1	Zones humides de façon certaine et dont la délimitation a été réalisée par des diagnostics de terrain selon les critères et la méthodologie décrits dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié
Classe 2	Zones dont le caractère humide ne présente pas de doute mais dont la méthode de délimitation diffère de celle de l'arrêté : - zones identifiées selon les critères de l'arrêté mais dont les limites n'ont pas été calées par des diagnostics de terrain (photo-interprétation) - zones identifiées par des diagnostics terrain mais à l'aide de critères ou d'une méthodologie qui diffère de celle de l'arrêté
Classe 3	Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser.
Classe 4	Zones présentant un manque d'information ou pour lesquelles les informations existantes indiquent une faible probabilité de zone humide.
Classe 5	Zones en eau, ne sont pas considérées comme des zones humides

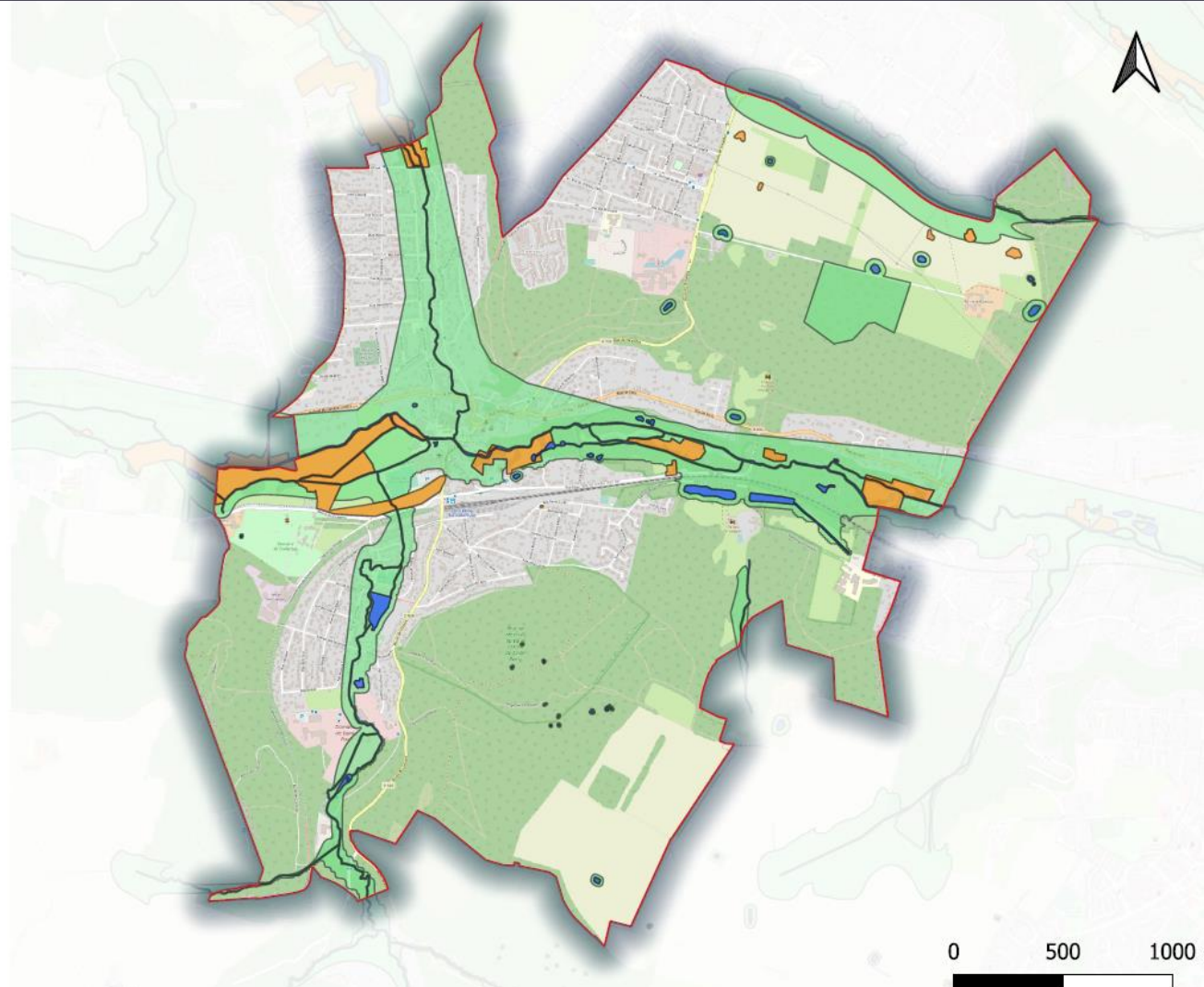
Cela représente sur le territoire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse :

Classe	Surface (ha)
Classe 2	23,06 ha
Classe 3	173,68 ha
Classe 5	12,13

## Enveloppes d'alerte des zones humides

### Légende :

-  Classe 2
-  Classe 3
-  Classe 5



Source : DRIEAT  
Fond de carte : OpenStreetMap  
Producteur de la donnée (Verdi)

Figure 8 : Carte des enveloppes d'alerte des zones humides ; Source : DRIEAT



### **1.1.7.2 SAGE Orge – Yvette**

Le SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette), en charge de l'animation du SAGE Orge –Yvette, a réalisé en 2019 une carte des zones humides sur chaque commune de son aire d'application. Le SIAHVY identifie alors sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, des zones humides avérées et des zones humides probables.

La cartographie permet de préciser celle de la DRIAT notamment au niveau des espaces urbanisés qui ne sont pas considérés comme des zones humides par le SIAHVY. L'enveloppe de zones humides est donc plus restreinte sur la carte du SIAHVY.






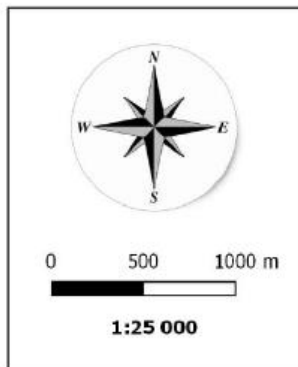
**Cartographie des zones humides avérées & probables du SAGE Orge-Yvette**

**SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**

28/10/2019

**LEGENDE :**

-  Zones humides avérées
-  Zones humides probables
-  Réseau hydrographique



Sources : IGN BDOrtho, Etude des zones humides du SAGE Orge-Yvette, 2019

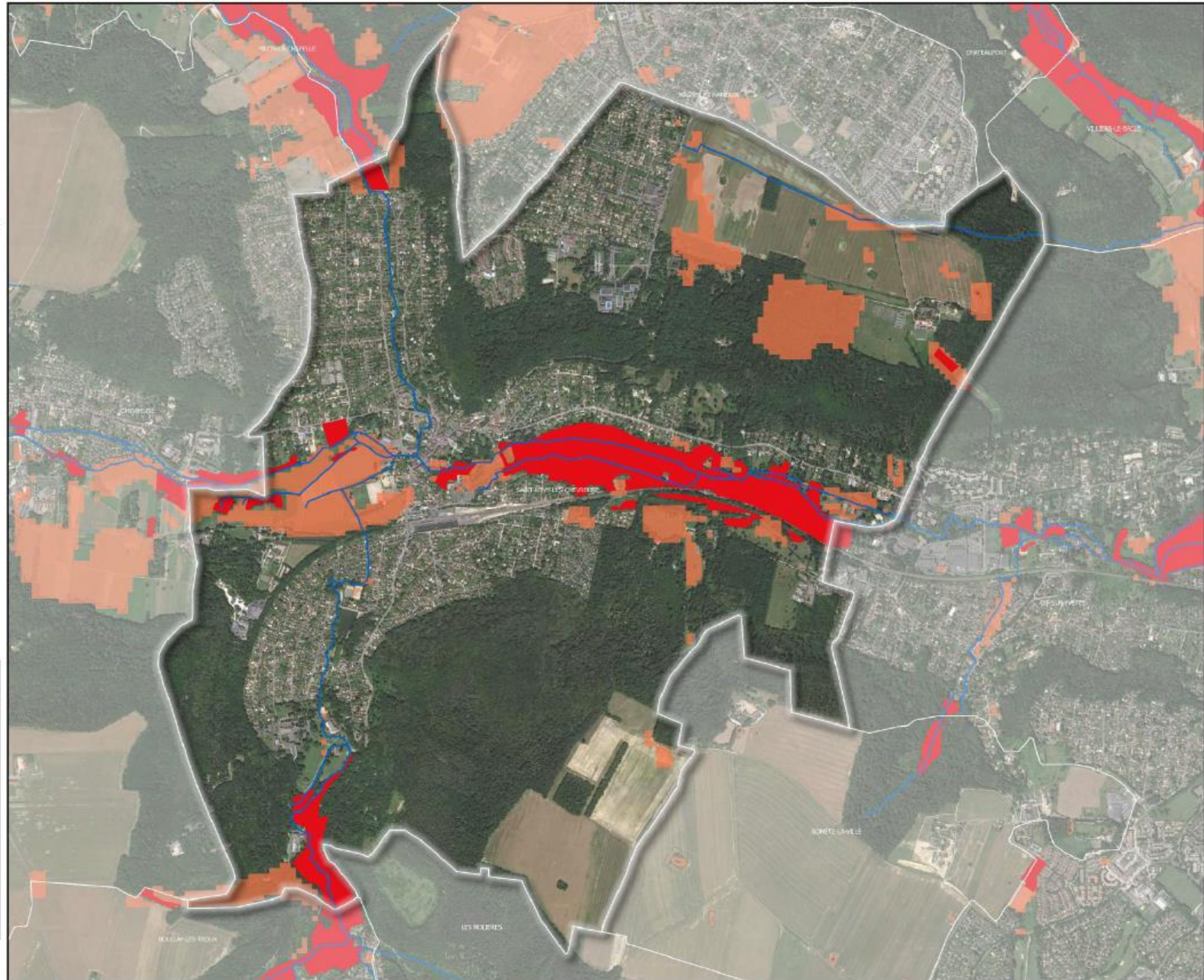


Figure 9 : Carte Zones Humides ; Source : SAGE Orge-Yvette

## 1.2 L'ENVIRONNEMENT NATUREL

### 1.2.1 LES ZONAGES D'INVENTAIRE

Dans le but de les identifier pour mieux les protéger, le ministère de l'environnement a recensé, sur l'ensemble du territoire national, les zones naturelles présentant le plus d'intérêt et les a regroupées sous le terme de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques Faunistiques et Floristiques). L'inventaire ZNIEFF n'a pas de valeur juridique. Toutefois, il y souligne un enjeu écologique important et signale la présence d'espèces protégées par des arrêtés ministériels et/ou patrimoniaux. Elles doivent donc être prises en compte dans les documents d'urbanisme.

Après consultation des données disponibles sur le site de la DRIEAT, 5 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2 se trouvent sur le territoire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

#### ZNIEFF type 1 : Gîtes à chiroptères de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Source : INPN

« Le caveau du parc de la mairie est situé en fond de vallée dans un parc boisé, à proximité du cours d'eau de l'Yvette. Le caveau du Ragonant est en revanche situé sur les hauteurs en zone forestière au niveau de la plaine de Ragonant qui s'étend entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et les Molières. Ces deux petites constructions anciennes ont été bâties en pierres meulières. La situation topographique et la nature des habitats naturels situés autour des gîtes ne conditionnent pas forcément leur occupation hivernale par les chiroptères qui les utilisent principalement pour leurs attraits microclimatiques. Néanmoins, la disparition et/ou la dégradation généralisée des milieux naturels d'un territoire va fortement limiter la présence et l'importance des populations locales de chiroptères »

#### Espèces déterminantes :

- Murin de Bechstein
- Murin de Daubenton
- Murin à moustaches
- Murin de Natterer
- Oreillard roux

#### ZNIEFF type 1 : Ru et aulnaie tourbeuse de Montabé

Source : INPN

« La principale nappe aquifère du bassin versant du Montabé est contenue dans les Sables de Fontainebleau et se déverse dans le ru de Montabé par quelques sources et zones mouilleuses. La présence de plusieurs résurgences contribue ainsi à maintenir un sol assez humide. Ces paramètres édaphiques conditionnent ainsi la présence d'un cortège floristique adapté à un sol basique et à un niveau d'engorgement important plus ou moins permanent. Le site se caractérise, en outre, par des sols hydromorphes peu humifères, bordés par des sols brunifiés et podzolisés. Peu aménagé et probablement jamais rectifié par le passé, le ru de Montabé présente un faciès de petit cours d'eau méandreux original et même localement tout à fait remarquable. »



Espèces déterminantes :

- Carabe à reflet cuivré ;
- Ecrevisse à pattes blanches ;
- Caloptéryx vierge ;
- Cordulégastré annelé
- Lamproie de rivière.

**ZNIEFF type 1 : Prairies inondables de Coubertin**

Source : INPN

« Les abords de l'Yvette sont occupés par des argiles vertes de Romainville et des alluvions récentes. A ce niveau topographique (fond de vallée), les terrains se caractérisent par une assez forte hydromorphie à laquelle s'ajoutent localement de nombreuses résurgences. Les prairies et boisements qui bordent l'Yvette comptent par ailleurs parmi les dernières zones naturelles d'expansion des crues du territoire communal. »

Espèces déterminantes :

- Onthophage vacca
- Caloptéryx vierge
- Criquet marginé
- Conocéphale des Roseaux
- Courtilière commune
- Decticelle bariolée
- Brome faux-seigle
- Catabrose aquatique
- Dorine à feuilles opposées
- Berle à larges feuilles

**ZNIEFF type 1 : Prairies et zone humide de Vaugien**

Source : INPN

« La zone humide de Vaugien, qui relie le fond de la Vallée de l'Yvette de Saint-Rémy-lès-Chevreuse à Courcelles-sur-Yvette, constitue un vaste ensemble de friches hygrophiles et de boisements alluviaux et marécageux. Le degré important de fermeture du milieu sous l'effet du boisement spontané constitue aujourd'hui une véritable menace pour ce site. Néanmoins, le site est encore d'un grand intérêt écologique en abritant plusieurs espèces animales et végétales protégées et de nombreuses espèces assez rares à très rares dans notre région. »

Espèces déterminantes :

- Mante religieuse ;
- *Actenicerus siaelandicus* ;
- *Alophus triguttatus* ;
- *Anchomenus dorsalis* ;
- Carabe à reflet cuivré ;
- *Drypta dentata* ;
- Lixe des ombellifères ;
- *Ochina latreilli* ;
- Silphe à corselet rouge ;
- *Onthophagus coenobita* ;
- *Panageus cruxmajor*

- *Plateumaris consimilis* ;
- Crache-sang ;
- Nacré de la Sanguisorbe ;
- Ecaille marbrée ;
- Hespérie de l'Alcée ;
- Sphinx de l'Epilobe ;
- Caloptéryx vierge septentrional ;
- Agrion de Vander ;
- Cordulégastre annelé ;
- Libellule fauve ;
- Decticelle bariolée ;
- Dryoptéris écailleux ;
- Polystic à aiguillons ;
- Polystic à frondes soyeuses.

### ZNIEFF type 1 : Mare de la plaine de Chevincourt

Source : INPN

« Les mares de la plaine agricole de Chevincourt comptent parmi les dernières mares du vaste plateau de Beauplan. Alors qu'un grand nombre de ces points d'eau ont été comblés ces dernières décennies, le maintien de ce petit réseau de mares leur confère aujourd'hui, en tant qu'habitat rare et menacé, une grande valeur patrimoniale. Leur intérêt écologique est à ce titre très élevé puisqu'elles abritent plusieurs espèces remarquables d'amphibiens, d'insectes et de plantes. »

Espèces déterminantes :

- Triton crêté
- Cornifle submergé
- Potamot luisant

### ZNIEFF type 2 : Vallée de Mérantaise

Source : INPN

« La Vallée de la Mérantaise se présente comme un vaste ensemble relativement bien préservé qui compte notamment de grandes surfaces de prairies et de zones humides (cariçaies, mégaphorbiaies, boisements alluviaux plus ou moins tourbeux). Le cours d'eau lui-même présente des faciès relativement naturels assez variés et propices au maintien d'une biocénose riche et de grande qualité (frayères à truite, viron, Anguille ..). A noter également des données historiques, ainsi que la redécouverte récente de coquilles de Mulette épaisse (*Unio crassus*), espèce d'intérêt communautaire. »

Espèces déterminantes :

- *Harpalus flavescens*
- Raiponce en épi
- Téesdalie à tige nue

L'analyse des différents zonages d'inventaires présents sur le territoire indique que les principaux enjeux sont liés à la présence de milieux humides. Les habitats sont principalement des zones présentant des mares ou des cours d'eau. Les cortèges d'espèces sont principalement des insectes et des amphibiens.

Au-delà du territoire communal et dans un rayon de 10 kilomètres, 66 ZNIEFF de type 1 sont présentes.

En ce qui concerne les ZNIEFF de type 2, aucune n'est présente sur le territoire communal. Dans un rayon de 10 kilomètres 10 ZNIEFF de type 2 sont présentes.



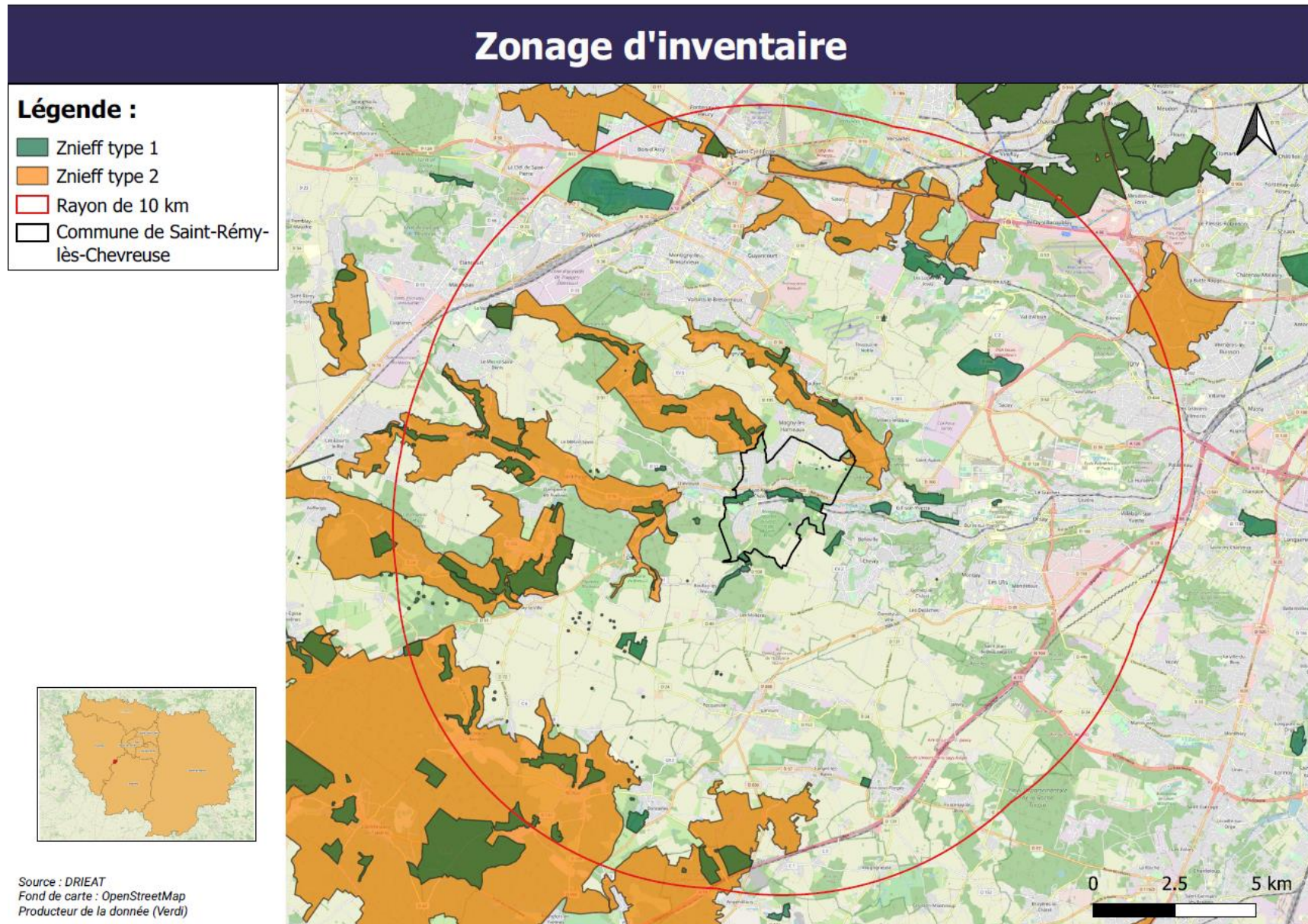


Figure 10 : Zonage d'inventaire ; Source : Verdi

## 1.2.2 LES ZONAGES REGLEMENTAIRE

### 1.2.2.1 Le réseau Natura 2000

Le réseau des sites NATURA 2000 s'appuie sur deux directives européennes : la « Directive Oiseaux » n°2009/147/CE qui a motivé la désignation des Zones de Protection Spéciale (Z.P.S.) et la « Directive Habitats, Faune, Flore » n°92/43/CEE qui a motivé la désignation des Sites d'Importance Communautaire (S.I.C.), ces derniers devenant par arrêté ministériel, des Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.).

Ce Programme d'Intérêt Communautaire a pour objectif la conservation des milieux et espèces animales et végétales en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles, et régionales.

La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse ne compte aucune ZPS ou ZSC sur son territoire. Des ZSC et ZPS sont cependant présentes dans un rayon de 10 kilomètres autour de la commune.

Type	Code	Nom	Distance (km)
ZPS	FR1112011	Massif de Rambouillet et zones humides proches	0,7 km
ZPS	FR1110025	Etang de Saint-Quentin	8,5 km
ZSC	FR1100803	Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline	3,7 km

#### ZPS : Massif de Rambouillet et zones humides proches

Source : INPN

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Oiseau
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	Oiseau
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Oiseau
<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette	Oiseau
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	Oiseau
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	Oiseau
<i>Penis apivorus</i>	Bondrée apivore	Oiseau
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Oiseau
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Oiseau
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Oiseau
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	Oiseau
<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	Oiseau

<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Oiseau
<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche	Oiseau
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Oiseau
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	Oiseau
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Oiseau
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Oiseau
<i>Chlidonias hybridus</i>	Guifette moustac	Oiseau
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Oiseau
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	Oiseau
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Oiseau
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Oiseau
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	Oiseau
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Oiseau
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	Oiseau
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Oiseau

### ZPS : Etang de Saint-Quentin

Source : INPN

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Oiseau
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	Oiseau
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Oiseau
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Oiseau
<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette	Oiseau
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	Oiseau
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Oiseau
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	Oiseau
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Oiseau
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	Oiseau
<i>Philomachus pugnax</i>	Combattant varié	Oiseau
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Oiseau
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Oiseau
<i>Larus minutus</i>	Mouette pygmée	Oiseau
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Oiseau
<i>Sterna albifrons</i>	Sterne naine	Oiseau
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Oiseau
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Oiseau

**ZSC : Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline**

Source : INPN

Types d'habitats	Superficie (ha)	Superficie (%)
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	0.5	0.06
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	0.5	0.06
Landes sèches européennes	7.56	0.92
Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	0.5	0.06
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	1	0.12
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	5	0.61
Tourbières de transition et tremblantes	0.5	0.06
Tourbières basses alcalines	2.92	0.36
Tourbières boisées	0.03	0
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	20.2	2.46
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	1	0.12
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	2.12	0.26
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	2.11	0.26

**1.2.2.2 La réserve naturelle régionale**

Les réserves naturelles régionales sont des aires protégées dont le statut est défini par la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002. Les réserves naturelles régionales permettent de protéger le patrimoine naturel et culturel d'un territoire, notamment grâce à un règlement propre à la réserve. La France compte 178 RNR pour une superficie totale de 41 233 ha.

Sur le territoire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est présent une réserve naturelle régionale, la RNR Val et coteaux de Saint-Rémy.

Source : *reserves-naturelles.org*

« La réserve naturelle du val et coteau de Saint-Rémy se situe à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Paris au sein de la vallée de l'Yvette. Elle se compose de cinq entités différentes qui représentent au total 83 hectares.

Cet ensemble d'habitats naturels constitue un véritable îlot au sein d'une vallée marquée par une urbanisation massive exerçant une pression forte sur les milieux naturels. Le site se compose à la fois d'habitats humides, comme des aulnaies alluviales, des cariçaies, des prairies humides ou des mégaphorbiaies, et d'habitats plus mésophiles comme des boisements de bouleaux, de chênaie-châtaigneraie, prairies et friches.



Des conditions géologiques particulières, une forte présence de l'eau et l'activité humaine passée ont engendré la mise en place d'une mosaïque de milieux : friches humides, boscages, prairie de versant, zones marécageuses, mares, étang... Ces milieux variés favorisent la présence d'une multitude d'espèces animales et végétales. À ce jour, une vingtaine d'espèces remarquables y ont été recensées pour la flore dont le polystic à aiguillons et l'ophrys abeille et plus de quarante pour la faune : bécassine des marais, écaille rouge, mante religieuse, cordulégastre annelé. »

*Selon le porté a connaissance du PNR :*

« La surface totale de la réserve naturelle est de 83 hectares 5995 ares. Elle se compose de 5 entités réparties au sein de la vallée de l'Yvette depuis le plateau jusqu'au fond de vallée.

- Les Grands Prés de Vaugien / 16 hectares 9763 ares ;
- Les Prés de Vaugien / 7 hectares 9952 ares ;
- La Glacière / 5 hectares 9377 ares ;
- Les friches de la Guiéterie / 1 hectare 7932 ares ;
- Le Bois de la Guiéterie / 50 hectares 8971 ares.

L'ensemble du foncier de la réserve appartient à la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. La rivière Yvette qui traverse le site des Grands Prés de Vaugien est un cours d'eau non navigable dont le lit mineur est rattaché aux parcelles riveraines. »

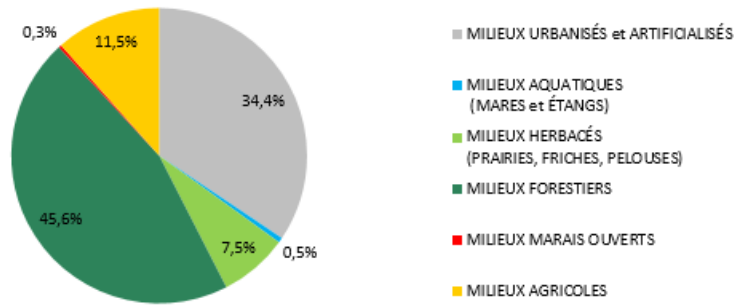
### 1.2.2.3 Le Parc Naturel Régional

La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse fait partie du PNR Haute Vallée de Chevreuse.

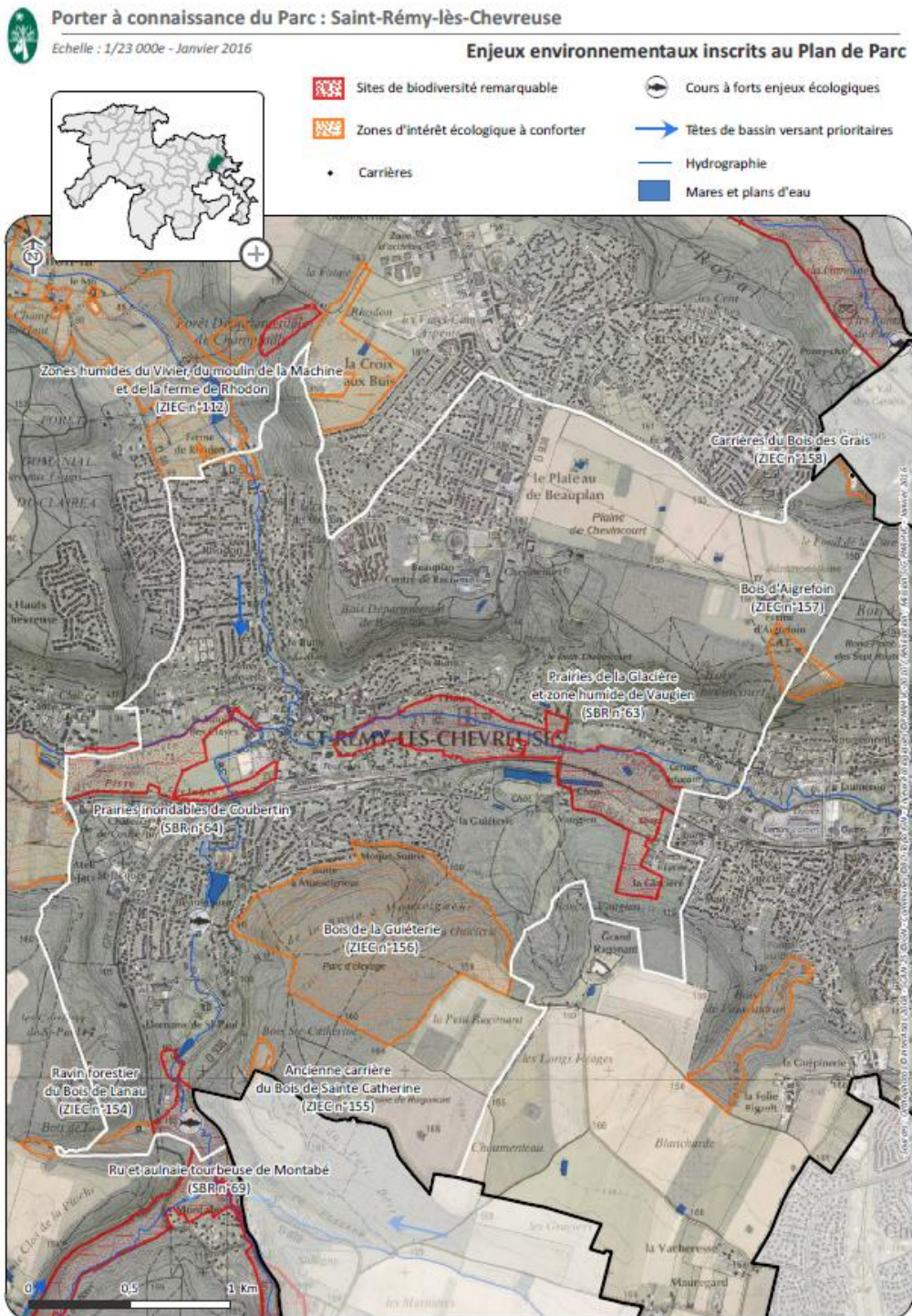
Selon les données issues du porté à connaissance du PNR, la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse se caractérise par une occupation des sols trois fois plus urbaine que la moyenne du parc.

	MILIEUX URBANISÉS et ARTIFICIALISÉS	MILIEUX AQUATIQUES (MARES et ÉTANGS)	MILIEUX HERBACÉS (PRAIRIES, FRICHES, PELOUSES)	MILIEUX FORESTIERS	MILIEUX MARAIS OUVERTS	MILIEUX AGRICOLES	
En %	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	34,4%	0,5%	7,5%	45,6%	0,3%	11,5%
	PNR	12,4%	0,7%	9,7%	45,4%	0,3%	31,4%
En ha	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	336,8	5,4	73,7	446,7	3,0	113,1
	<b>PNR 53 communes (64643 ha)</b>	8018,9	437,2	6308,6	29341,5	210,4	20321,9

### Saint-Rémy-les-Chevreuse Profil communal par grands types de milieux (en %)

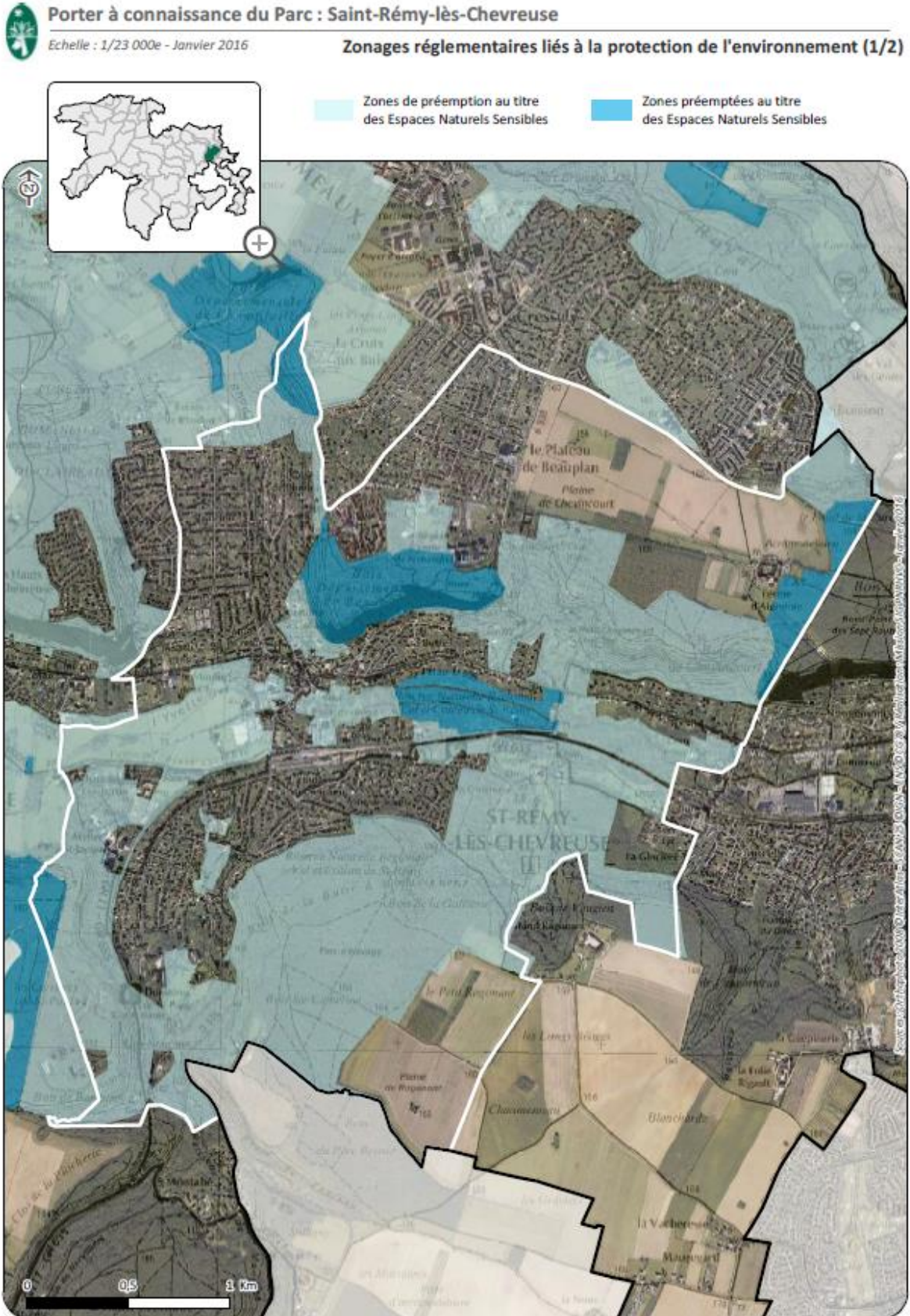


Le PNR identifie également des Sites de Biodiversité Remarquables (SBR) et des Zones d'intérêt Ecologique à Conforter (ZIEC)





Sont également présents dans le plan du parc des Zones de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles et des Zones préemptées au titre des Espaces Naturels Sensibles.





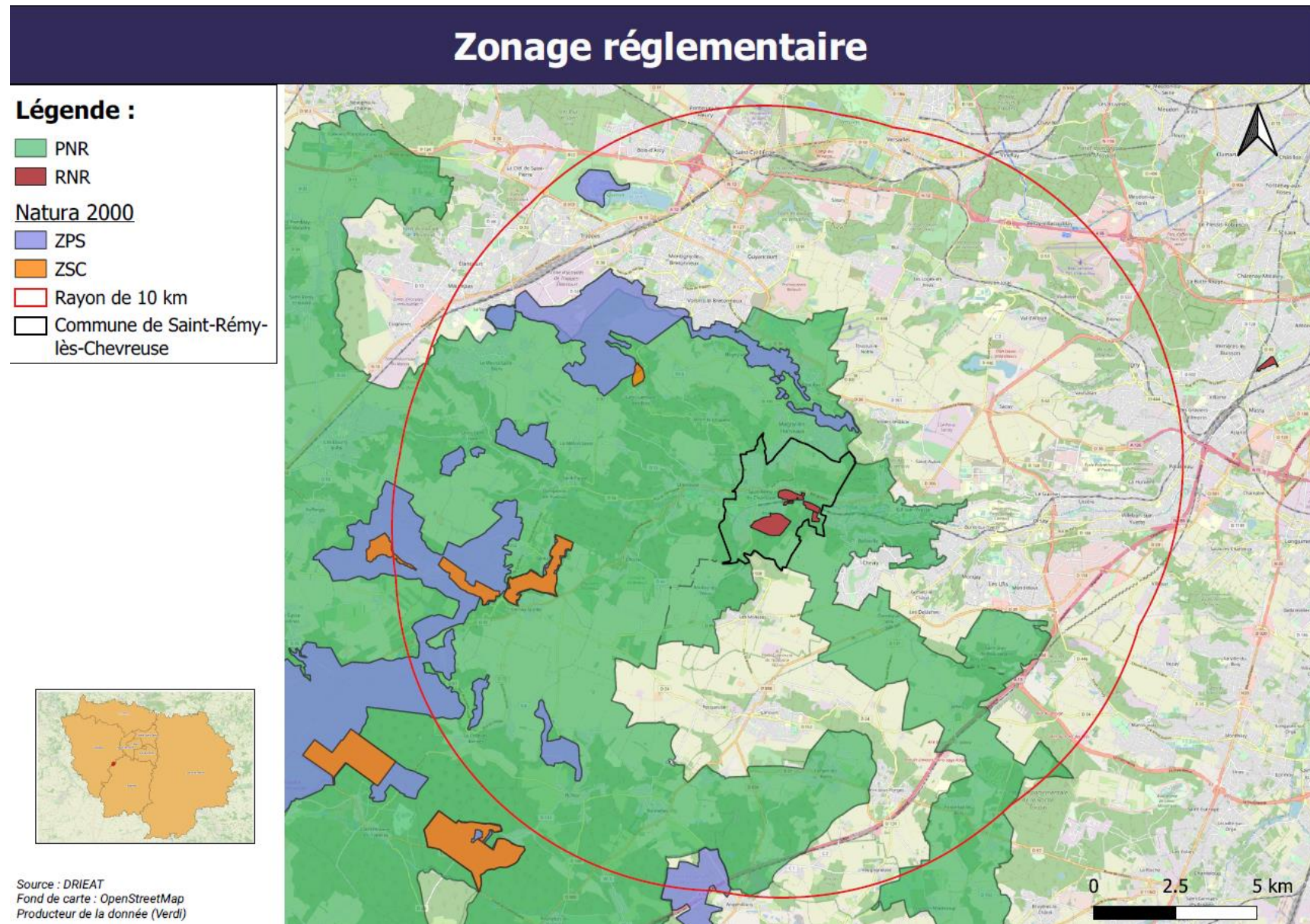


Figure 11 : Zonage réglementaire ; Source : Verdi



## **1.2.3 LES CONTINUITES ECOLOGIQUES**

### **1.2.3.1 Le Schéma Régional de Cohérence Écologique**





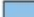
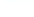

Approuvé par délibération du Conseil régional du 26 septembre 2013, le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) d'Ile-de-France a été adopté par arrêté n°2013294-0001 du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, le 21 octobre 2013.

Le SRCE est un document qui doit être pris en compte dans l'élaboration du PLU. Il permet d'identifier les trames vertes et bleues mais également les réservoirs de biodiversité.

Sur le territoire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le SRCE répertorie des corridors alluviaux avec la présence de l'Yvette. Les réservoirs de biodiversité correspondent aux grands espaces boisés tels que la RNR. Quelques corridors herbacés sont également présents sur le territoire communal.

# SRCE

## Légende :

-  Corridors herbacés
-  Corridors arborés
-  Milieux humides
-  Mosaïques agricoles
-  Corridors alluviaux multitrames
-  Reservoir de biodiversité
-  Secteurs de mares et mouillères



Source : DRIEAT  
Fond de carte : OpenStreetMap  
Producteur de la donnée (Verdi)

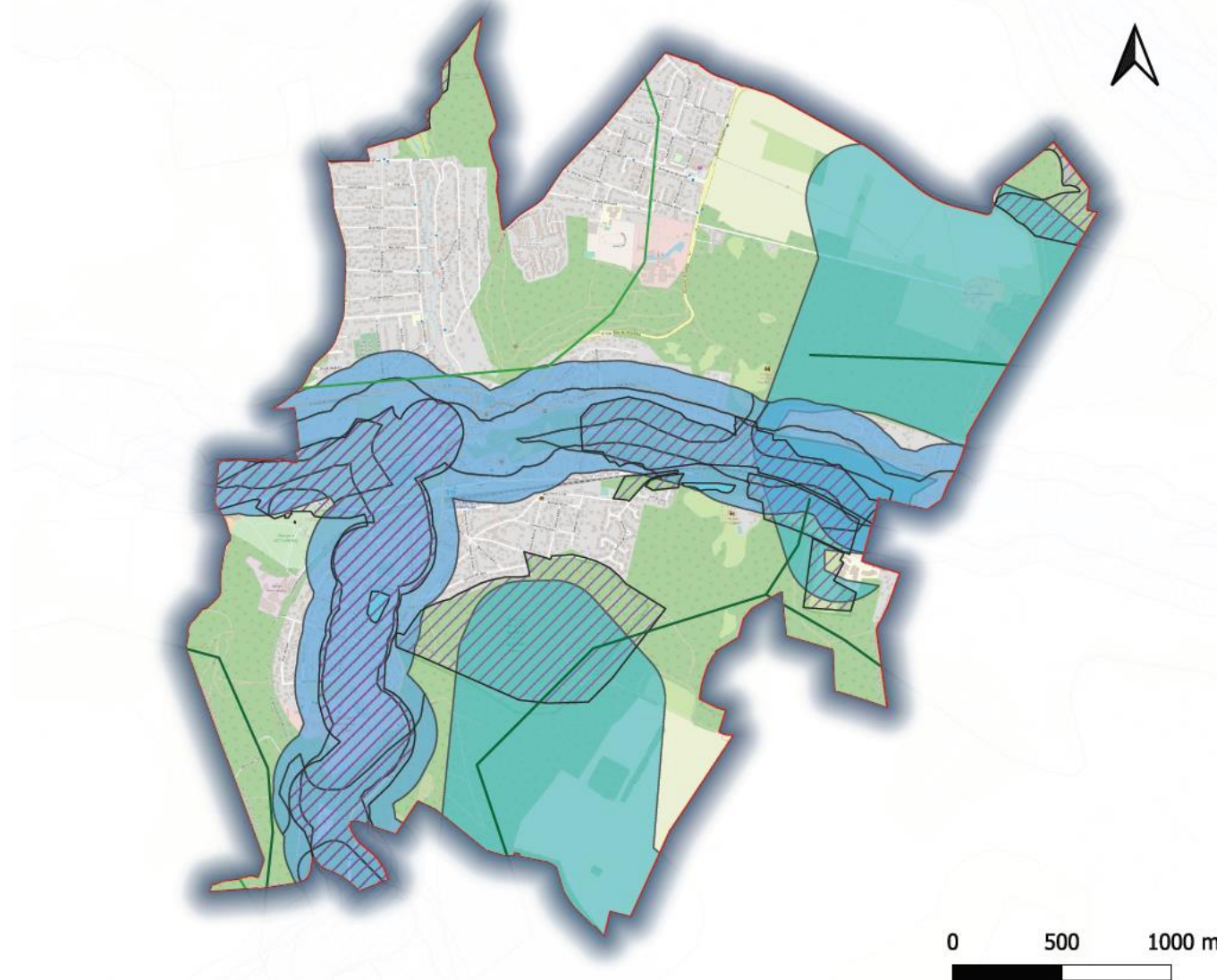
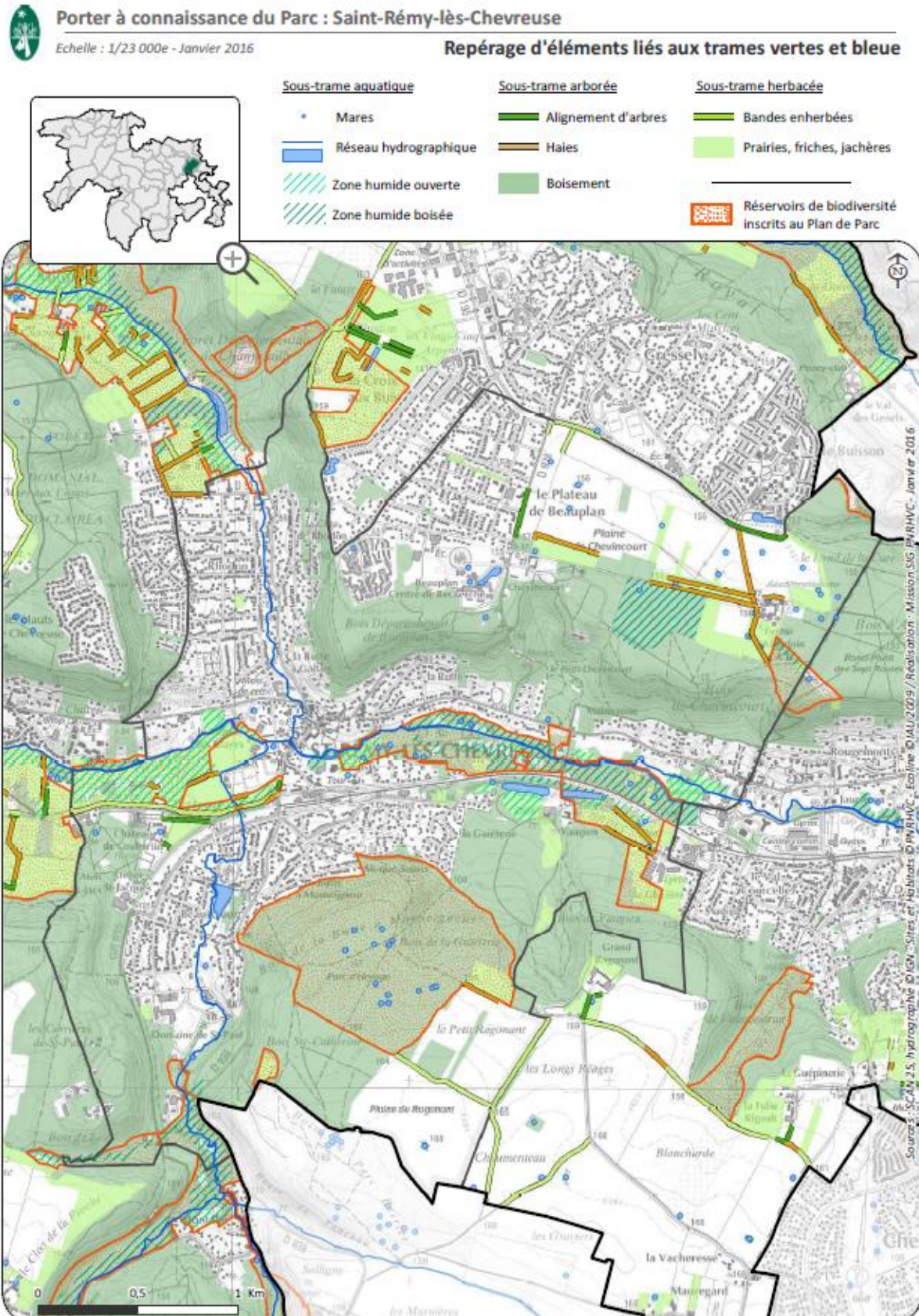


Figure 12 : SRCE ; Source : VERDI



### 1.2.3.2 Les continuités identifiées par le PNR à l'échelle de la commune

Le porter à connaissance du PNR permet d'avoir un aperçu plus précis des différents éléments constituant la trame verte et bleue sur le territoire communal.



## 1.2.4 LES BASES DE DONNEES DE BIODIVERSITE

### 1.2.4.1 Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP)

Le CBNBP met à disposition du public sa base de données sur les observations qu'il réalise. Cette base de données peut être interrogée à l'échelle d'une commune afin d'avoir des informations sur les espèces végétales potentiellement présentes sur le territoire.

Sur le territoire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, des espèces présentes sur la liste rouge de la flore vasculaire d'Ile-de-France ont été inventoriées.

CR (En danger critique):

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812	Catabrose aquatique, Canche aquatique	2003
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais	2015
<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	Épilobe des marais	2004

EN (En danger) :

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schltld., 1827	Potamot filiforme	2017
<i>Pyrola minor</i> L., 1753	Petite pyrole	2016
<i>Sium latifolium</i> L., 1753	Berle à larges feuilles, Grande berle	1994

VU (Vulnérable):

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe	1994
<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch, 1845	Fumeterre des murs	2008
<i>Fumaria muralis</i> subsp. <i>boraiei</i> (Jord.) Pugsley, 1902	Fumeterre de Boreau	2008
<i>Groenlandia densa</i> (L.) Fourr., 1869	Potamot dense, Groenlandia serré	1995
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	Lysimaque des bois, Mouron jaune	2015
<i>Myriophyllum verticillatum</i> L., 1753	Myriophylle verticillé	1999
<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épi	2003
<i>Pyrola rotundifolia</i> L., 1753	Pyrole à feuilles rondes, Pirole à feuilles rondes	1907
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorsonère humble	2008
<i>Trifolium striatum</i> L., 1753	Trèfle strié	2013



### 1.2.4.2 Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

L'INPN réalise de la même manière que le CBNBP une collecte de données auprès de différents acteurs afin d'établir une liste d'espèces menacées sur un territoire donné.

Sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 52 espèces faisant parties de la liste rouge régionale ont été observées.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégorie liste rouge
<i>Agrostemma githago L.</i>	Nielle des blés	CR
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	CR
<i>Catabrosa aquatica (L.) P.Beauv.</i>	Canche aquatique	CR
<i>Chrysosplenium oppositifolium L.</i>	Dorine à feuilles opposées	CR
<i>Epilobium palustre L.</i>	Epilobe des marais	CR
<i>Vitis vinifera L.</i>	Vigne	CR
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	EN
<i>Anthemis cotula L.</i>	Anthémis fétide	EN
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	EN
<i>Campanula persicifolia L.</i>	Campanule à feuilles de pêcher	EN
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	EN
<i>Helleborus viridis L.</i>	Hellébore vert	EN
<i>Nymphalis antiopa</i>	Le Morio	EN
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	EN
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	EN
<i>Potamogeton trichoides Cham. &amp; Schltr.</i>	Potamot à feuilles capillaires	EN
<i>Pyrola minor L.</i>	Petite pyrole	EN
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	EN
<i>Sium latifolium L.</i>	Berle à larges feuilles	EN
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	EN
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	EN
<i>Zygaena carniolica</i>	La Zygène du Sainfoin, la Zygène de la Carniole	EN
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	VU
<i>Brenthis ino</i>	Le Nacré de la Sanguisorbe, la Grande Violette	VU
<i>Bromus racemosus L.</i>	Brome en grappe	VU
<i>Campanula glomerata L.</i>	Campanule agglomérée	VU
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	VU
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	VU
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	VU
<i>Fumaria muralis Sond. ex Koch</i>	Fumeterre des murs	VU
<i>Groenlandia densa (L.) Fourr.</i>	Potamot dense	VU
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	VU
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	VU
<i>Lestes virens</i>	Leste verdoyant septentrional	VU
<i>Lysimachia nemorum L.</i>	Lysimaque des bois	VU

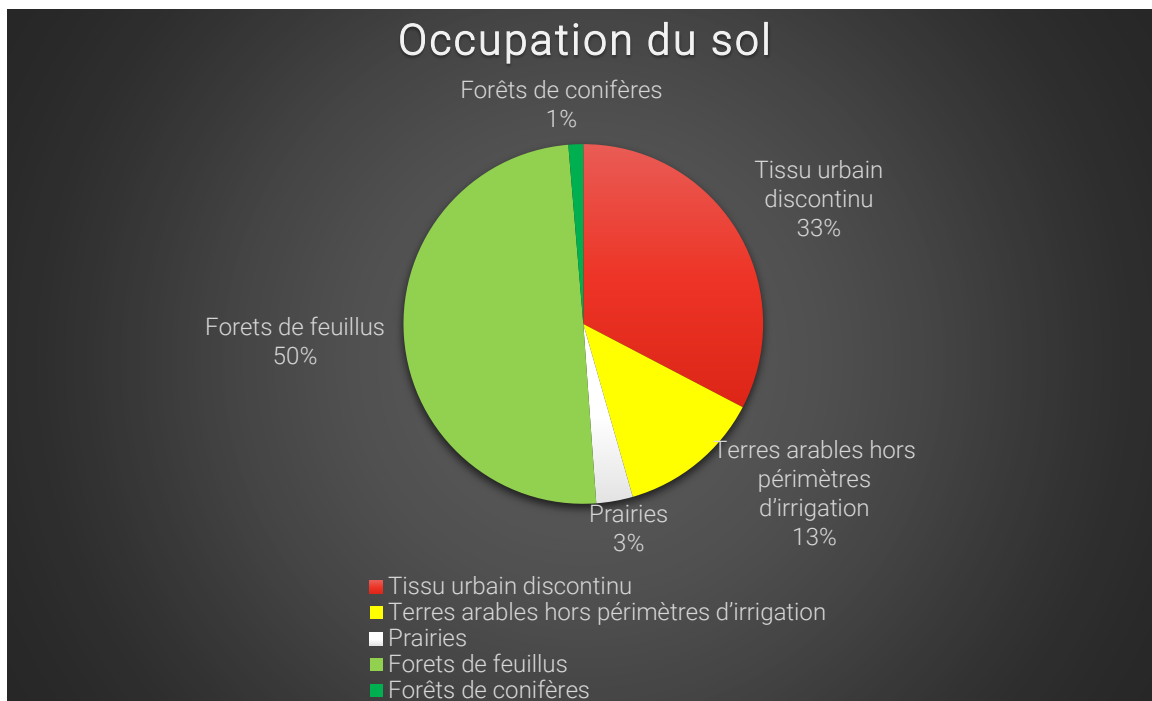
<i>Misopates orontium (L.) Raf.</i>	Muflier des champs	VU
<i>Myriophyllum verticillatum L.</i>	Myriophylle Ã fleurs verticillées	VU
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	VU
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	VU
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	VU
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	VU
<i>Phyteuma spicatum L.</i>	Raiponce en épi	VU
<i>Pyrola rotundifolia L.</i>	Pyrole à feuilles rondes	VU
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	VU
<i>Satyrium pruni</i>	La Thécla du Prunier, la Thécla du Coudrier	VU
<i>Saxicola rubicola</i>	Traquet pâtre, Tarier pâtre	VU
<i>Scorzonera humilis L.</i>	Scorsonère des prés	VU
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	VU
<i>Trifolium striatum L.</i>	Trèfle strié	VU
<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie, Effraie des clochers	VU

Selon les différentes bases de données, les espèces à enjeux sont principalement celles en lien avec les milieux humides.

## 1.3 L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE

### 1.3.1 L'OCCUPATION DU SOL

La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse possède un territoire marqué par la présence d'une tache urbaine sur le côté Ouest de la commune et par des forêts de feuillus sur la partie Est du territoire. Les terres agricoles sont assez rares sur le territoire.



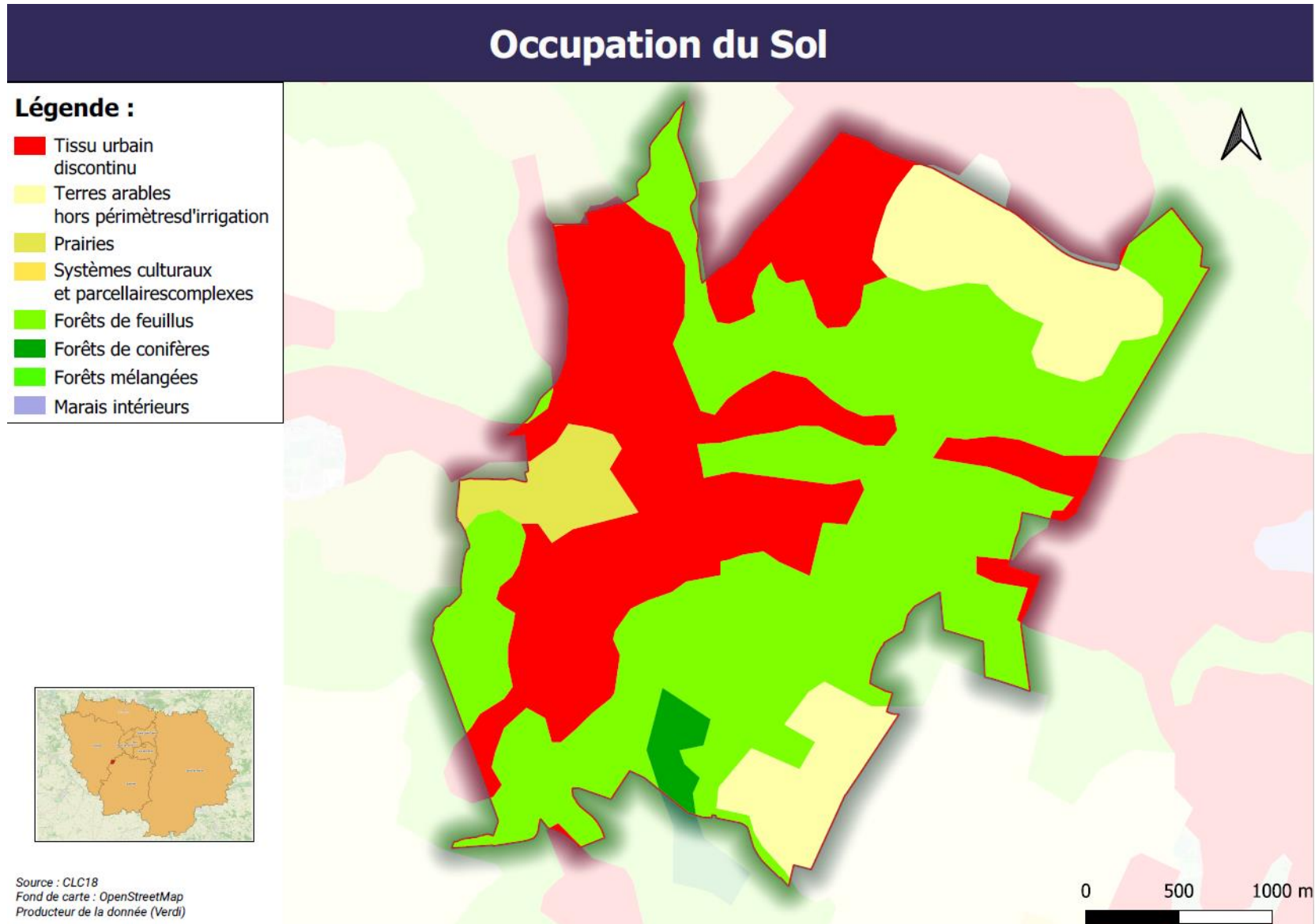


Figure 13 : Occupation du Sol ; Source : VERDI

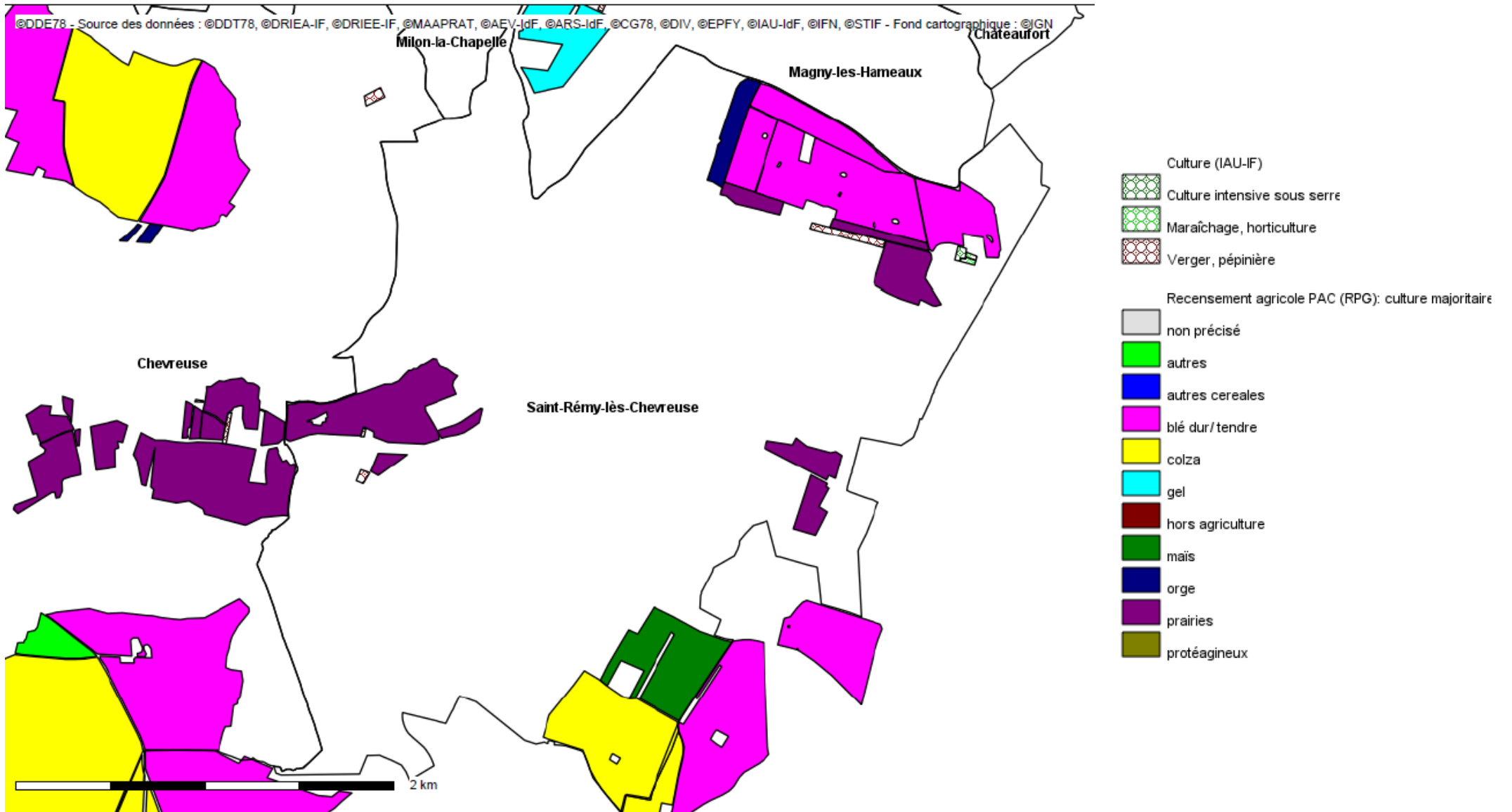


## 1.3.2 LE COUVERT AGRICOLE

Le couvert agricole sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse représente 13 % du territoire soit environ 130 ha de terre.

Les cultures sont principalement :

- Colza
- Blé
- Maïs
- Prairies



## 1.4 LA COMMUNE FACE AUX RISQUES

### 1.4.1 LES RISQUES NATURELS LIES A LA NATURE DES SOLS

#### 1.4.1.1 La prise en compte des risques dans l'aménagement

L'arrêté préfectoral du 02 novembre 1992 portant délimitation du périmètre des zones à risque d'inondation des cours d'eau non domaniaux, pris en application de l'ancien article R. 111-3 du code de l'urbanisme, vaut PPRN depuis la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite Loi Barnier).

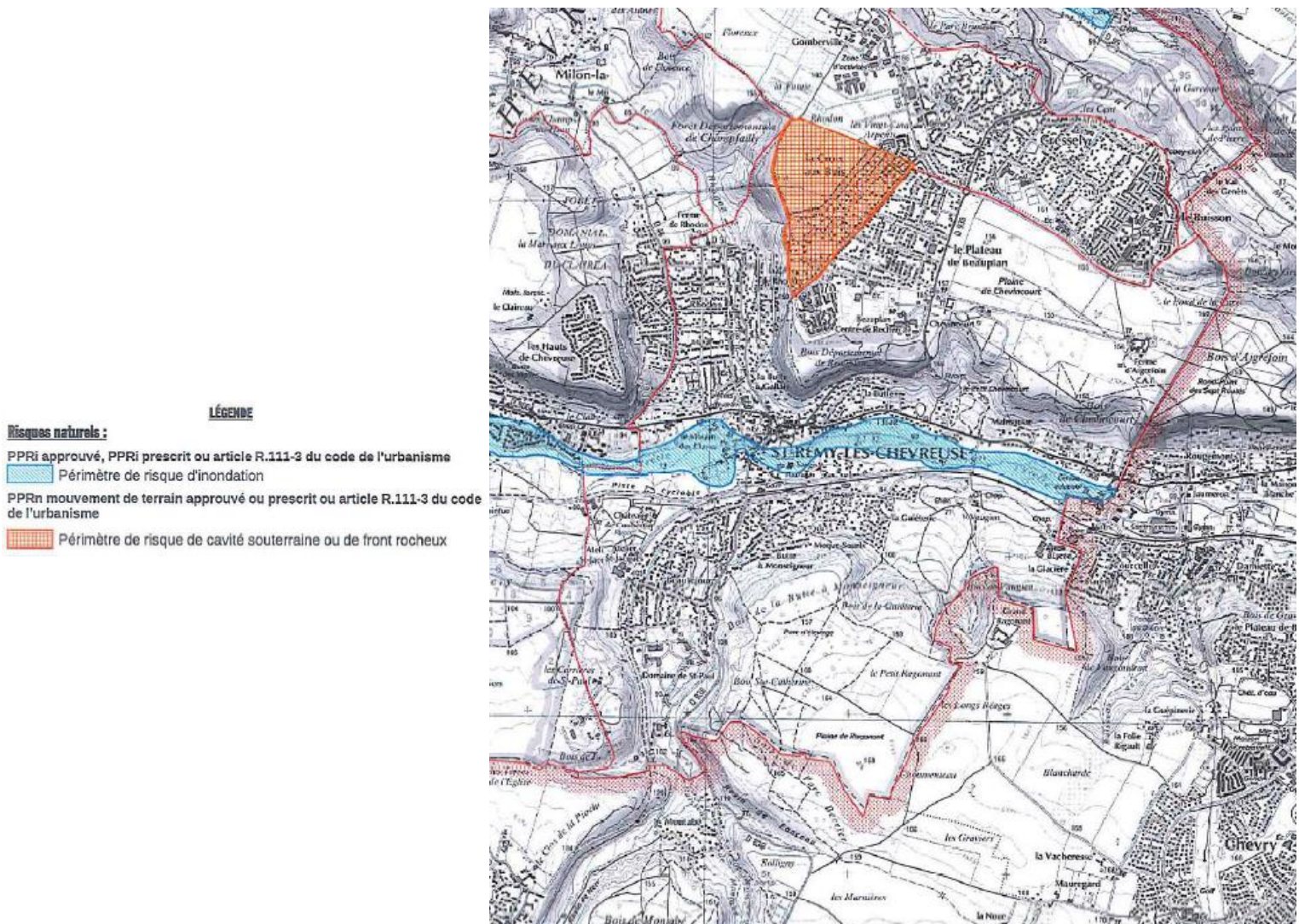


Figure 14 : PPRi Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Les espaces naturels en bordure de l'Yvette sont une protection contre ce risque : ils permettent d'absorber le volume d'eau excédentaire, non seulement par un effet de « cuvette », mais aussi par l'infiltration dans les sols. La préservation de leur caractère perméable et non artificialisé est un enjeu majeur pour la commune, en accord avec les orientations des documents cadres (SRCE, PPRp, SAGE).

La base de données des historiques sur les inondations (BDHI) recense les phénomènes de submersions dommageables. Sur le site Géorisques, les informations suivantes sont recensées :

Date de l'évènement (Date début / Date Fin)	Type d'inondation	Approximation du nombre de victimes	Approximation dommages matériels(€)
07/04/1983 - 12/04/1983	Crue nivale, Crue pluviale (temps montée indéterminé), rupture d'ouvrage de défense, Ruissellement rural, Nappe affleurante, Barrage	de 1 à 9 morts ou disparus	inconnu
09/01/1955 - 30/01/1955	Crue pluviale lente (temps montée tm > 6 heures), Nappe affleurante	de 1 à 9 morts ou disparus	30M-300M
31/12/1909 - 27/01/1910	Crue nivale, Crue pluviale lente (temps montée tm > 6 heures), Ruissellement rural, Nappe affleurante, Mer/Marée, rupture d'ouvrage de défense	de 10 à 99 morts ou disparus	300M-3G

#### 1.4.1.2 Les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC)

La carte des Plus Hautes Eaux Connues permet d'avoir un aperçu, à caractère indicatif, des phénomènes historiques observés sur le territoire.

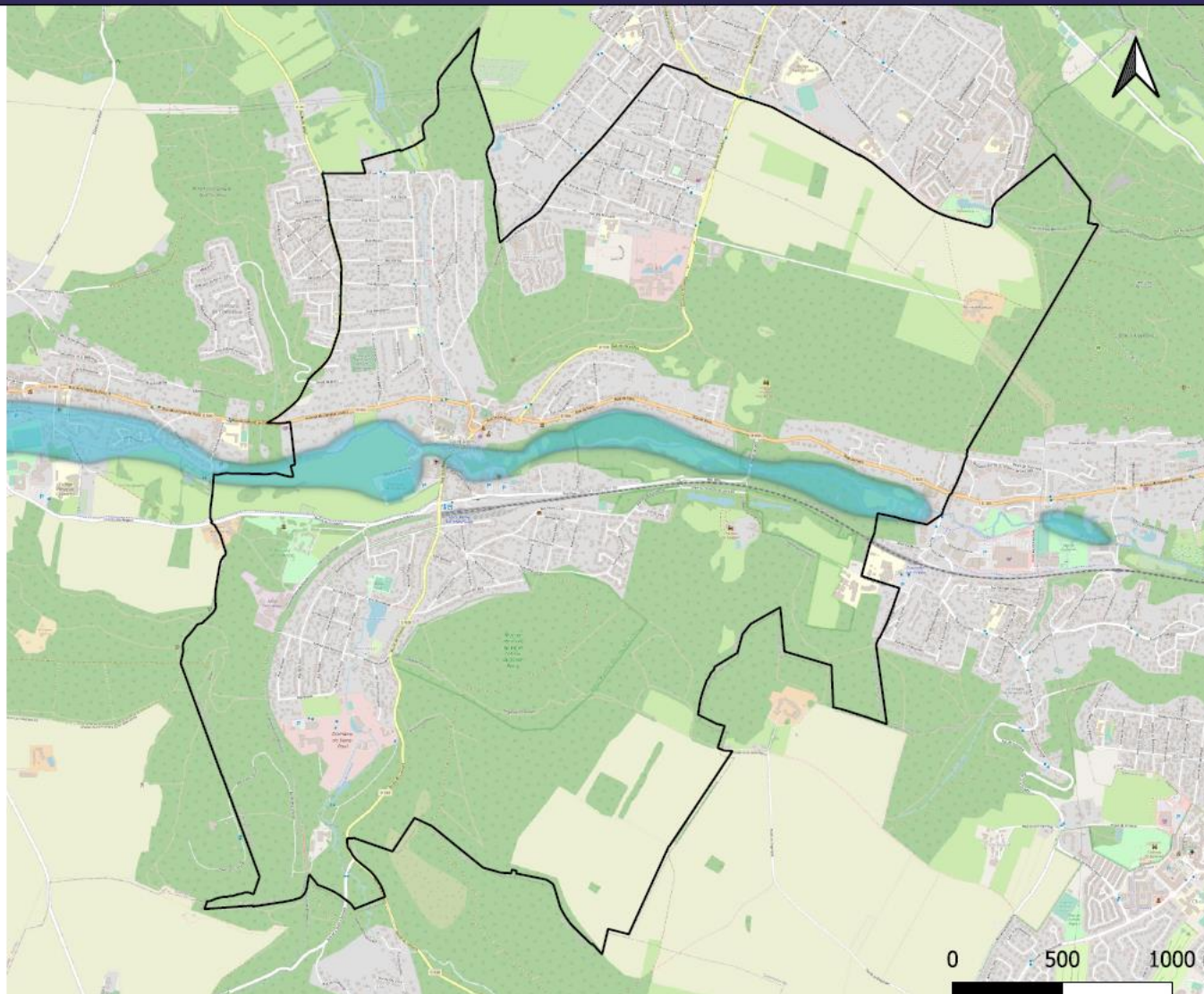
Principalement les PHEC concerne le fond de vallée avec la présence de l'Yvette.



## Plus Hautes Eaux Connues (PHEC)

Légende :

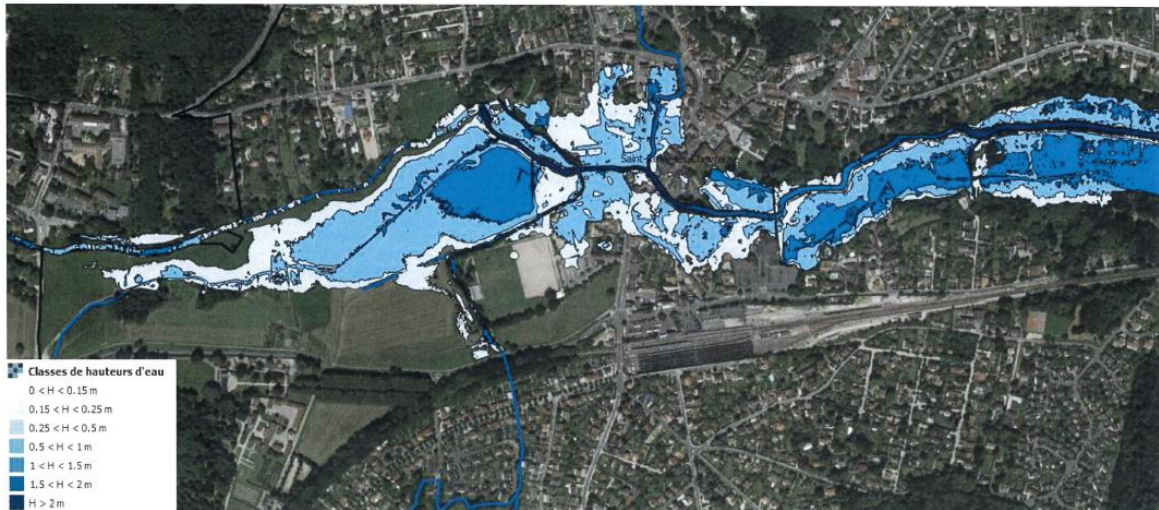
 PHEC



Source : DRIEAT  
Fond de carte : OpenStreetMap  
Producteur de la donnée (Verdi)

Les inondations en 2016, ont été cartographiées comme suit :

CARTE D'INONDATION POUR LA CRUE OBSERVEE DE JUIN 2016,  
AMONT SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE



#### **1.4.1.3 Le risque de mouvement de terrain lié à l'activité sismique**

Le risque de sismicité sur la commune est de 1 sur 12, soit très faible. (*planseisme.fr*)

#### **1.4.1.4 Le risque de mouvement de terrain lié au retrait et gonflement des argiles**

Le retrait gonflement des argiles est un phénomène liées à des modifications physiques brusque du degrés d'humidité présent dans les argiles. Les volumes changent pouvant alors créer des mouvements de terrain.



## Risques : Aléa retrait et gonflement des argiles

### Légende :

Aléa

Fort

Moyen



Source : Géorisques  
Fond de carte : OpenStreetMap  
Producteur de la donnée (Verdi)

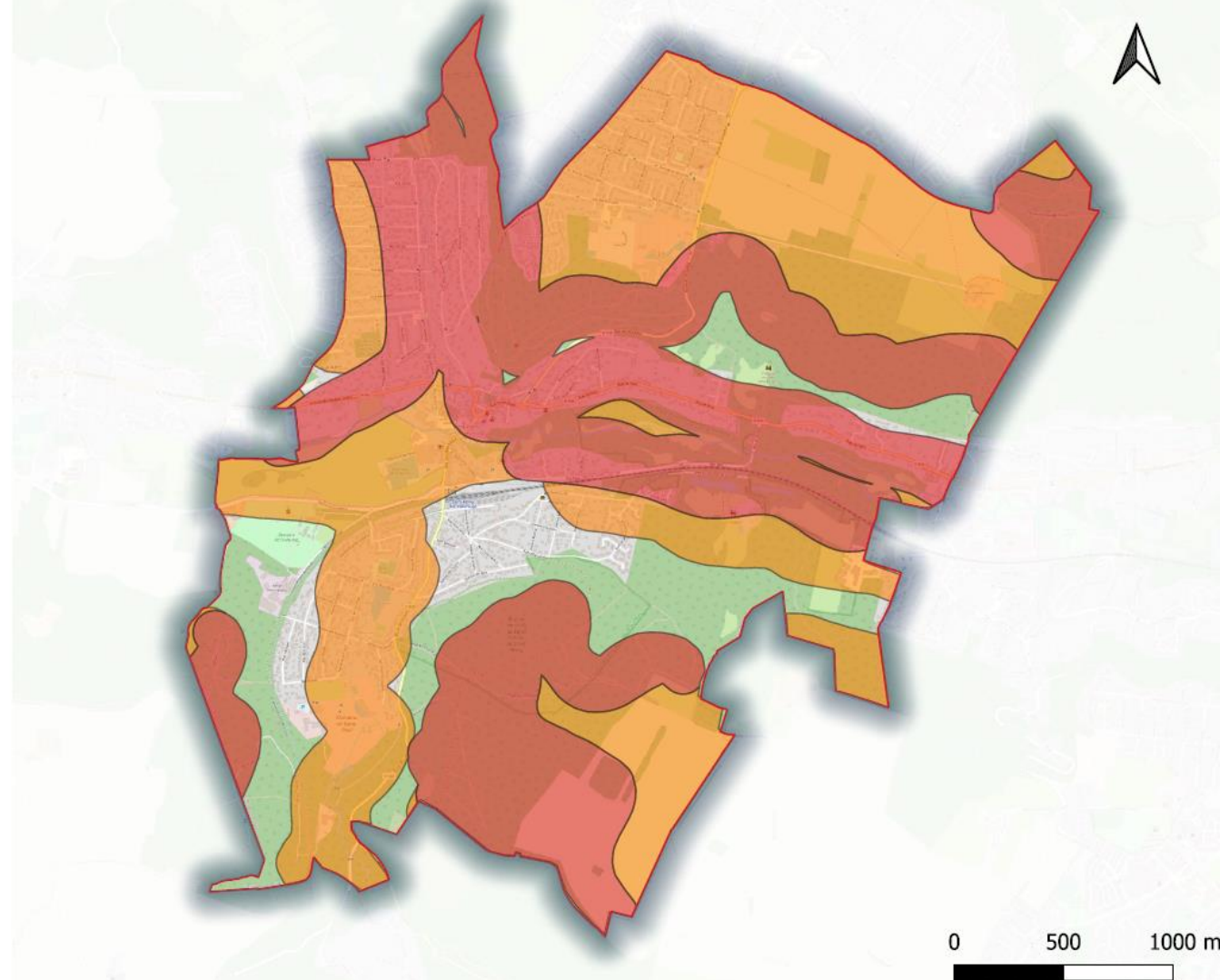


Figure 15 : Aléa retrait et gonflement des argiles ; Source : VERDI

L'aléa n'interdit pas la construction dans ces zones. Cependant des dispositions particulières peuvent être mises en œuvre afin de prendre des précautions pour les futures constructions comme :


- La gestion des eaux ;
- Des fondations adaptées ;
- Une gestion de la perméabilisation des sols.

#### **1.4.1.5 Le risque de remontée nappe**

Sur le territoire communal un aléa moyen lié au risque de remontée de nappe est présent. La carte ci-dessous présente ce risque issu des données nationales de Géorisques.

## Risques : Aléa Remontée de Nappe

### Légende :

-  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave



Source : Géorisques  
Fond de carte : OpenStreetMap  
Producteur de la donnée (Verdi)

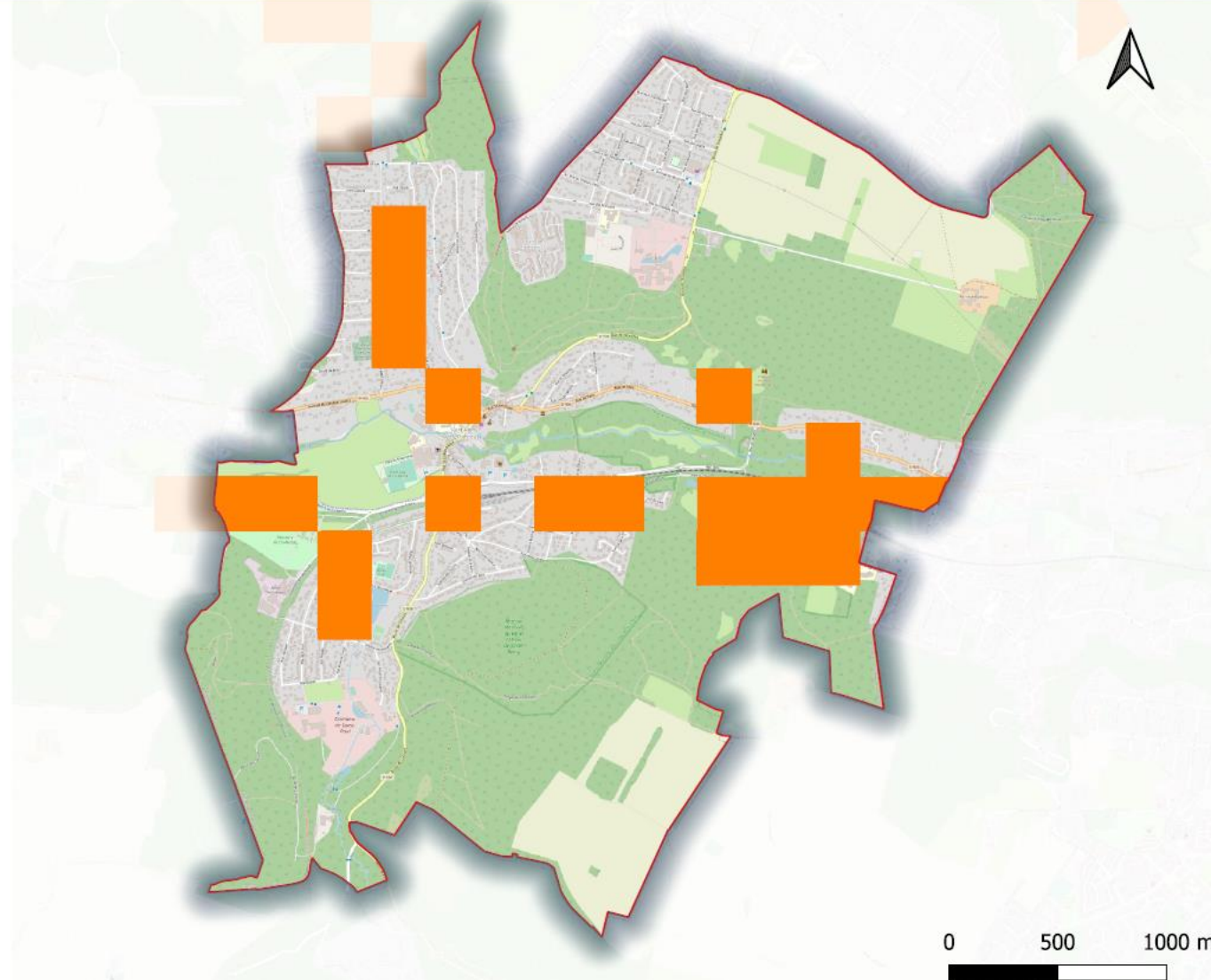


Figure 16 : Aléa remontée de nappe

### 1.4.1.6 Les arrêtés de catastrophes naturelles

Le site Georisques recense les différents arrêtés de catastrophes naturelles qui concerne le territoire de Saint-Remy-lès-Chevreuse.

Sur le territoire, la majeure parties des arrêtés concernent les inondations par coulées de boue (10 recensements)

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
78PREF19990247	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 10

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
78PREF20210009	19/06/2021	20/06/2021	30/06/2021	02/07/2021
78PREF20200017	09/05/2020	11/05/2020	16/06/2020	10/07/2020
78PREF20180051	12/06/2018	12/06/2018	09/07/2018	27/07/2018
78PREF20160525	28/05/2016	05/06/2016	15/06/2016	16/06/2016
78PREF20070013	29/04/2007	29/04/2007	12/06/2007	14/06/2007
78PREF20060005	23/06/2005	23/06/2005	02/03/2006	11/03/2006
78PREF20000023	23/07/2000	24/07/2000	30/11/2000	17/12/2000
78PREF19990018	30/05/1999	30/05/1999	29/09/1999	20/10/1999
78PREF19920046	31/05/1992	01/06/1992	24/12/1992	16/01/1993
78PREF19840008	25/07/1984	25/07/1984	21/09/1984	18/10/1984

Mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
78PREF20170001	30/05/2016	31/05/2016	22/11/2016	27/12/2016

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 3

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
78PREF20190110	01/10/2018	31/12/2018	17/09/2019	26/10/2019
78PREF20050020	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
78PREF19980035	01/01/1995	31/07/1997	12/03/1998	28/03/1998

L'enjeu principal concerne donc les risques liées aux coulées de boue sur le territoire.



## 1.5 LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

### 1.5.1 INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Le site georisques.fr permet de recenser les différentes ICPE présente sur un territoire. Une ICPE est une installation et/ou une exploitation industrielle ou agricole susceptible d'engendrer un risque de pollution ou de nuisances sur la santé et la sécurité des riverains.

Sur le territoire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, aucune ICPE n'est présente.

### 1.5.2 LES SITES INDUSTRIELS OU ACTIVITES DE SERVICES

Le site officiel BASIAS permet d'identifier sur un territoire les sites industriels et d'activités de service.

Sur le territoire, 18 sites sont présents dont 7 en activités et 11 fermés.

N° identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site
IDF7801974	UNION COMMERCIALE (SOCIETE L')		rue Buissons des	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	G47.30Z	En activité
IDF7801975	SAINT JACQUES (ATELIERS)- FONDATION DE COUBERTIN		Domaine Coubertin de	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	C24.51Z	En activité
IDF7801976	SA d'HLM ANTIN RESIDENCES / DUPONT ET CIE (S.A. SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MAX); Sté MBLD	Coopérative agricole	39 rue Pierre Curie	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	D35.45Z V89.03Z C23.7 A01.6 V89.01Z	Activité terminée
IDF7801976	SA d'HLM ANTIN RESIDENCES / DUPONT ET CIE (S.A. SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MAX); Sté MBLD	Coopérative agricole	39 rue Pierre Curie	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	A01.6 D35.45Z C23.7 V89.03Z V89.01Z	Activité terminée
IDF7801976	SA d'HLM ANTIN RESIDENCES / DUPONT ET CIE (S.A. SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MAX); Sté MBLD	Coopérative agricole	39 rue Pierre Curie	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	A01.6 V89.01Z V89.03Z D35.45Z C23.7	Activité terminée
IDF7801976	SA d'HLM ANTIN RESIDENCES / DUPONT ET CIE (S.A. SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MAX); Sté MBLD	Coopérative agricole	39 rue Pierre Curie	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	C23.7 D35.45Z V89.03Z V89.01Z A01.6	Activité terminée
IDF7801977	LABORATOIRES DU DOCTEUR G. TISSOT		15 rue Victor Hugo	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	C21.10Z	En activité

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION (VOLET ENVIRONNEMENTAL)

IDF7801978	VERRERIE NOUVELLE (S.A.R.L.), anc. LEGEAI (SOCIETE DES ETABLISSEMENTS JEAN), anc. SERDAL (SOCIETE)		50 rue Lamartine	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	C23.1 C26.60Z	Activité terminée
IDF7801979	TREILLE (S.A.R.L. PRESSING DE LA)		12 avenue Général de Gaulle du	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	S96.01	En activité
IDF7801980	WILSON (S.A.R.L. DU GARAGE)- MAISON FENAYRON, anc. SAVOYAS ET CIE (SOCIETE DES ETABLISSEMENTS)		29 avenue Général Leclerc du (RN 306)	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	G47.30Z	En activité
IDF7801981	GOUTTEBEL (S.A. D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS J.)ABLISSEMENTS J.), anc. GOUTTEBEL FRERES (SOCIETE)		41 avenue Général Leclerc du (RN 306) + rue des Ecoles	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	V89.03Z	En activité
IDF7801982	SOC ?		Chemin conduisant à Milon-la-Chapelle	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	C13.3	Activité terminée
IDF7801983	SOC ?		Chemin vicinal 1 de Milon-la-Chapelle à Saint-Rémy-les-Chevreuse	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	C25.40Z	Activité terminée
IDF7801984	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE (COMMUNE DE)		Chemin rural 11	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	E38.31Z E38.11Z E38.44Z	Activité terminée
IDF7801985	IMMOBILIERE DU DOMAINE DE SAINT PAUL (S.A. ), anc. SOCIETE UNION TECHNIQUE INTERPROFESSIONNELLE DES FEDERATIONS NATIONALES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, anc. S.C.I. DU DOMAINE DE SAINT PAUL		Domaine Saint Paul de	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	D35.30Z	En activité
IDF7801986	SOC ?			SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	C15.11Z	Activité terminée
IDF7801987	GAZ DE LIMOURS (S.A. DU )		route Versailles de	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	V89.07Z	Ne sait pas
IDF7802538	SHELL (S.A. DES PETROLES)		20 rue Général Leclerc du	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	G47.30Z	Activité terminée



Figure 17 : Localisation des sites BASIAS ; Source : georisques.fr

### 1.5.3 LES SITES POLLUES

Sur le territoire communal, aucun site pollué faisant parti de la base de données BASOL n'est présent.

## 1.5.4 LE TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE

La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est concernée par le passage d'une canalisation de transport de matières dangereuses : une conduite de gaz naturel au centre de la commune.

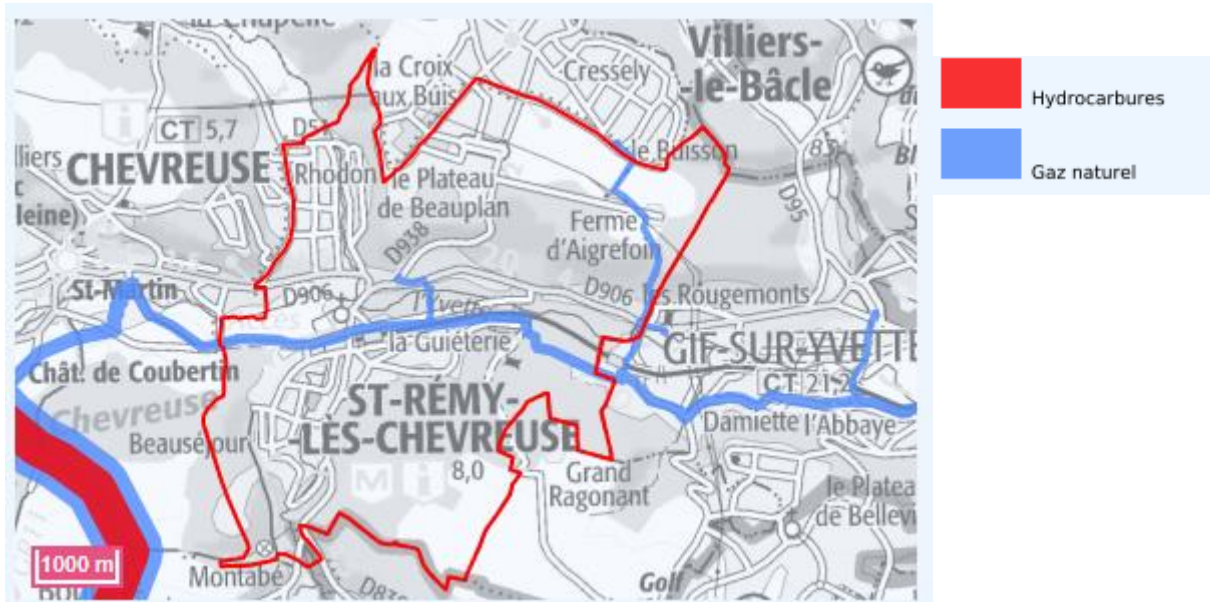


Figure 18 : Risque de transport de matière dangereuse ; Source : georisques.fr



## 1.6 PROFIL ENVIRONNEMENTAL

### Ce qu'il faut retenir :

Saint-Rémy-lès-Chevreuse est un territoire caractérisé par la présence de grands boisements (50% du territoire) mais également par la présence de trois cours d'eau sur le territoire.

La trame bleue sur le territoire est importante de même que les zones humides. Ces zones constituent un enjeu majeur du territoire. Ces zones représentent des habitats importants pour un bon nombre d'espèces liées aux milieux aquatiques et humides et ayant fait l'objet d'un inventaire sur la commune.

Les boisements présents au nord et au Sud du territoire constituent une barrière naturelle aux axes de ruissellement et permettent une infiltration des eaux pluviales. Elles sont également importantes d'un point de vue de leur intérêt pour la biodiversité de par la présence d'une réserve naturelle régionale, de ZNIEFF et d'ENS.

Au Nord, des alignements de haies permettent d'assurer une continuité écologique à proximité de la Plaine de Chevincourt.

La gestion des risques fait également partie du profil environnemental de la commune. En effet, bien que les milieux aquatiques constituent des espaces de biodiversité, ils sont également source de risques pour la population et doivent être intégrés dans le projet du territoire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.